



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

SENATE OF CANADA

*Standing Senate Committee on
National Security and Defence
Proceedings of the Subcommittee on*

Veterans Affairs

Chair:
The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Wednesday, May 5, 2004

Issue No. 1

First meeting on:

Veterans services and benefits,
commemorative activities
and Veterans Charter

WITNESS:
(See back cover)

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA

*Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense
Délibérations du Sous-comité des*

Anciens combattants

Président:
L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mercredi 5 mai 2004

Fascicule n° 1

Première réunion concernant:

Des prestations et services offerts aux anciens combattants,
des activités commémoratives et de la Charte
des anciens combattants

TÉMOIN:
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins
* Austin, P.C.,
(or Rompkey, P.C.)
Banks

* *Ex Officio Members*

(Quorum 3)

Kenny
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)

LE SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: L'honorable Michael A. Meighen

Vice-président: L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs:

Atkins
* Austin, c.p.
(ou Rompkey, c.p.)
Banks

* *Membres d'office*

(Quorum 3)

Kenny
* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence of Wednesday, February 4, 2004:

The Honourable Senator Day moved:

That the Subcommittee on Veterans Affairs be established to study matters relating to veterans affairs which may be referred to it from time to time by the committee; and

That the Subcommittee on Veterans Affairs consist of five (5) members, three (3) of whom shall constitute a quorum;

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Kenny moved:

That the initial membership of the Subcommittee on Veterans Affairs be as follows: the Honourable Senators Atkins, Banks, Day, Kenny, Meighen; and

That substitution of membership be communicated to the Clerk of the subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Day moved, that the Honourable Senator Meighen be Chair of this subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Atkins moved, that the Honourable Senator Day be Deputy Chair of this subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Banks moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Honourable Senators Meighen, Day and Kenny; and

That it be empowered to make decisions with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consultations regarding membership having taken place, the Honourable Senator Forrestall moved, that the Honourable Senator Cordy be named as the third member of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

The question being put on the motion, it was adopted.

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

ORDRES DE RENVOI

Extrait du Procès-verbal du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense du mercredi 4 février, 2004:

L'honorable sénateur Day propose:

Que le Sous-comité des anciens combattants soit formé afin d'examiner les questions touchant les anciens combattants canadiens qui pourraient lui être renvoyées de temps à autre par le comité.

Que le sous-comité soit composé de cinq (5) membres, dont trois (3) constitueront le quorum.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Kenny propose:

Que le Sous-comité des anciens combattants soit composé dans un premier temps des membres suivants: les honorables sénateurs Atkins, Banks, Day, Kenny, Meighen; et

Que les noms des remplaçants soient communiqués au greffier du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day propose que l'honorable sénateur Meighen soit élu président du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Atkins propose que l'honorable sénateur Day soit élu vice-président du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks propose:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé des honorables sénateurs Meighen, Day et Kenny; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions relativement au programme, à inviter les témoins à établir l'horaire des audiences.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Les discussions concernant la composition du sous-comité étant terminées, l'honorable sénateur Forrestall propose que l'honorable sénateur Cordy agisse en qualité de troisième membre du Sous-comité du programme et de la procédure.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence of Monday, February 16, 2004:

The Honourable Senator Meighen moved:

That Senator Meighen would seek the authority for the following order of reference:

That the Senate Committee on National Security and Defence be authorized to undertake a study on:

(a) the services and benefits provided to veterans of war and peacekeeping missions in recognition of their services to Canada, in particular examining:

- access to priority beds for veterans in community hospitals;
- availability of alternative housing and enhanced home care;
- standardization of services throughout Canada;
- monitoring and accreditation of long term care facilities;

(b) the commemorative activities undertaken by the Department of Veterans Affairs to keep alive for all Canadians the memory of the veterans' achievements and sacrifices; and

(c) the need for an updated Veterans Charter to outline the right to preventative care, family support, treatment and re-establishment benefits;

That the evidence taken during the Second Session of the Thirty-Seventh Parliament be referred to the Committee.

That the Committee report no later than June 30, 2004.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Smith moved:

That the Subcommittee on Veterans Affairs be authorized to send for persons, papers and records, whenever required, and to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it;

That the Committee's power to permit coverage by electronic media of meetings be conferred on the Subcommittee;

That, pursuant to Section 32 of the Financial Administration Act, the Committee's authority to commit funds be conferred on the Subcommittee;

Extrait du Procès-verbal du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense du lundi 16 février, 2004:

L'honorable sénateur Meighen propose:

Que le sénateur Meighen demande que l'ordre de renvoi suivant soit approuvé:

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à entreprendre une étude sur:

a) les prestations et services offerts aux anciens combattants ayant servi au cours de guerres ou d'opérations de maintien de la paix en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, et plus particulièrement:

- l'accès à des lits prioritaires pour les anciens combattants dans les hôpitaux communautaires;
- la disponibilité de centres d'hébergement et de meilleurs soins à domicile;
- l'uniformisation des services dans tout le Canada;
- la surveillance et l'agrément des établissements de soins de longue durée;

b) les activités commémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants pour rappeler à tous les Canadiens les réalisations et les sacrifices des anciens combattants;

c) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des soins préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation.

Que les témoignages recueillis au cours de la deuxième session de la trente-septième législature soient renvoyés au comité.

Que le comité présente son rapport au plus tard le 30 juin 2004.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Smith propose:

Que le Sous-comité des anciens combattants soit autorisé à entendre des témoignages, à exiger la production de documents et de dossiers, au besoin, et à en permettre la publication au jour le jour;

Que le pouvoir qu'a le comité d'autoriser la diffusion des délibérations par les médias d'information électronique soit conférée au sous-comité;

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée au sous-comité;

That, pursuant to Section 34 of the Financial Administration Act and Guideline 3:05 of Appendix II of the Rules of the Senate, the Committee's authority for certifying accounts payable be conferred on the Subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du Règlement du Sénat, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée au sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Extract from the *Journals of the Senate* Thursday, February 26, 2004:

The Honorable Joseph A. Day, for Senator Meighen, pursuant to notice of February 24, 2004, moved:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to undertake a study on:

(a) the services and benefits provided to veterans of war and peacekeeping missions in recognition of their services to Canada, in particular examining:

- access to priority beds for veterans in community hospitals;
- availability of alternative housing and enhanced home care;
- standardization of services throughout Canada;
- monitoring and accreditation of long term care facilities;

(b) the commemorative activities undertaken by the Department of Veterans Affairs to keep alive for all Canadians the memory of the veterans' achievements and sacrifices; and

(c) the need for an updated Veterans Charter to outline the right to preventative care, family support, treatment and re-establishment benefits;

That the papers and evidence received and taken on the subject during the Second Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee;

That the Committee report no later than June 30, 2004.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 26 février, 2004:

L'honorable Joseph A. Day, au nom du sénateur Meighen, conformément à l'avis du 24 février 2004, propose:

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à entreprendre une étude sur:

a) les prestations et services offerts aux anciens combattants ayant servi au cours de guerres ou d'opérations de maintien de la paix en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, et plus particulièrement:

- l'accès à des lits prioritaires pour les anciens combattants dans les hôpitaux communautaires;
- la disponibilité de centres d'hébergement et de meilleurs soins à domicile;
- l'uniformisation des services dans tout le Canada;
- la surveillance et l'agrément des établissements de soins de longue durée;

b) les activités commémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants pour rappeler à tous les Canadiens les réalisations et les sacrifices des anciens combattants;

c) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des soins préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question dans la deuxième session de la trente-septième législature soient déférés au Comité;

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 30 juin 2004.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence of March 29, 2004:

The Honourable Senator Meighen moved, that the following order of reference adopted by the Senate on February 25, 2004, be referred to the Subcommittee on Veterans Affairs:

That the Senate Committee on National Security and Defence be authorized to undertake a study on:

(a) the services and benefits provided to veterans of war and peacekeeping missions in recognition of their services to Canada, in particular examining:

- access to priority beds for veterans in community hospitals;
- availability of alternative housing and enhanced home care;
- standardization of services throughout Canada;
- monitoring and accreditation of long term care facilities;

(b) the commemorative activities undertaken by the Department of Veterans Affairs to keep alive for all Canadians the memory of the veterans' achievements and sacrifices; and

(c) the need for an updated Veterans Charter to outline the right to preventative care, family support, treatment and re-establishment benefits;

That the papers and evidence received and taken on the subject during the Second Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee;

That the committee report no later than June 30, 2004.

The question being put on the motion, it was adopted.

La greffière du comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

Extrait du Procès-verbal du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense du jeudi 29 mars, 2004:

L'honorable sénateur Meighen propose que l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 25 février 2004 soit déferé au Sous-comité des affaires des anciens combattants:

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à entreprendre une étude sur:

a) les prestations et services offerts aux anciens combattants ayant servi au cours de guerres ou d'opérations de maintien de la paix en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, et plus particulièrement:

- l'accès à des lits prioritaires pour les anciens combattants dans les hôpitaux communautaires;
- la disponibilité de centres d'hébergement et de meilleurs soins à domicile;
- l'uniformisation des services dans tout le Canada;
- la surveillance et l'agrément des établissements de soins de longue durée;

b) les activités commémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants pour rappeler à tous les Canadiens les réalisations et les sacrifices des anciens combattants;

c) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des soins préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus sur la question dans la deuxième session de la 37^e législature soient déferés au comité;

Que le comité présente son rapport au plus tard le 30 juin 2004.

La question, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, May 5, 2004
(1)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met at 12:10 p.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, and Meighen (3).

Other senator present: The Honourable Senator Forrestall (1).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Grant Dawson and Liam Price.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Orders of Reference adopted by the Senate on Thursday, February 26, 2004, and the motions of the Standing Senate Committee on National Security and Defence on Wednesday, February 4, Monday, February 16 and on Monday, March 29, 2004, the subcommittee commenced its study on veterans services and benefits, commemorative activities and Veterans Charter. (*For a complete text of the order of Reference see proceedings of the Main committee, Issue No. 2.*)

WITNESS:

From Veterans Affairs Canada — Canadian Forces Advisory Council:

Peter Neary, Chair.

The Honourable Senator Atkins moved:

That the subcommittee print its proceedings and;

That the Chair be authorized to set the number to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Banks moved:

That pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the subcommittee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Atkins moved:

That the subcommittee ask the Library of Parliament to assign research staff to the subcommittee and;

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 5 mai 2004
(1)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 12 h 10, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Michael A. Meighen (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks et Meighen (3).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Forrestall (1).

Également présents: Grant Dawson et Liam Price, attachés de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 26 février 2004 et aux motions du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense du mercredi 4 février, du lundi 16 février et du lundi 29 mars 2004, le sous-comité entreprend son étude des prestations et services aux anciens combattants, des activités commémoratives et de la Charte des anciens combattants. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi se trouve au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN:

Du Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'Anciens combattants Canada:

Peter Neary, président.

Il est proposé par l'honorable sénateur:

Que le sous-comité fasse imprimer les délibérations du sous-comité;

Que le président soit autorisé à modifier la quantité d'exemplaires en fonction des besoins.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Banks:

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Atkins:

Que le sous-comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du sous-comité;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the subcommittee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the subcommittee; and

That the Chair, on behalf of the subcommittee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Banks moved:

That the subcommittee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the Subcommittee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Atkins moved: That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the Subcommittee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the Journals of the Senate on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the Subcommittee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the Subcommittee; or (b) making a presentation related to the work of the Subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Banks moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the Subcommittee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Chair made an opening statement.

Mr. Neary made a presentation and answered questions.

The Chair made a closing statement.

At 1:20 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le sous-comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyées;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le sous-comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux.

Que le président, au nom du sous-comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Banks:

Que le sous-comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du sous-comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Atkins: Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

- 1) déterminer si un membre du sous-comité remplit un «engagement public» aux fins de l'alinéa 88(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les Journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998;
- 2) considérer qu'un membre du sous-comité remplit un «engagement public» si ce membre: a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du sous-comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Banks:

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le sous-comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le président fait une déclaration.

M. Neary fait un exposé, puis répond aux questions.

Le président fait une déclaration finale.

À 13 h 20, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du sous-comité,

Keli Hogan

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 5, 2004

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:10 p.m. to continue its study on veterans' services and benefits, commemorative activities and charter.

Senator Michael A. Meighen (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: We will begin with a few motions, which are required to make the committee functional.

I would ask for a motion that the committee print its proceedings; and that the Chair be authorized to set the number to meet demand.

Senator Atkins: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

May I next have a motion that, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present?

Senator Banks: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Next I would ask for a motion that the committee ask the Library of Parliament to assign research staff to the committee; that the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it; that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and that the Chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

Senator Atkins: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 5 mai 2004

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit en ce jour à 12 h 10 afin de poursuivre son étude sur les prestations et services offerts aux anciens combattants, les activités commémoratives et la charte des anciens combattants.

[*Traduction*]

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Nous allons commencer par quelques motions qui sont nécessaires pour que le comité puisse entamer ses travaux.

Je demande la motion suivante: Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et que la présidence soit autorisée à fixer la quantité en fonction des besoins.

Le sénateur Atkins: Je propose cette motion.

Le président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée.

Je demande ensuite la motion suivante: Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité représentant le gouvernement et un autre représentant de l'opposition soient présents.

Le sénateur Banks: Je propose la motion.

Le président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée.

Je demande ensuite la motion suivante: Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter du personnel de recherche auprès du comité; que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont déférées; que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Le sénateur Atkins: Je propose cette motion.

Le président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée.

I would now ask for a motion that the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Senator Banks: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Next, may we have a motion that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on official business for the purposes of the paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on official business if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

Senator Atkins: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

I would also ask for a motion that, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Senator Banks: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

The Chairman: Honourable senators, I open this meeting of our Subcommittee on Veterans Affairs by introducing myself: I am Michael Meighen, from Ontario. With me are Senator Norm Atkins, from Ontario, and Senator Tommy Banks, from Alberta.

We are pursuing our work on the study of veterans' services and benefits, commemorative activities and the Veterans' Charter.

I am pleased to welcome Peter Neary, Chair of the Canadian Forces Advisory Council of Veterans Affairs Canada.

Je demande maintenant la motion suivante: Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Le sénateur Banks: Je propose cette motion.

Le président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée.

Maintenant, je demande la motion suivante: Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

- 1) déterminer si un membre du comité accomplit un «engagement officiel» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les Journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du comité accomplit un «engagement officiel» si ce membre: a) exerce une fonction ou assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

Le sénateur Atkins: Je propose cette motion.

Le président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée.

Je demande aussi la motion suivante: Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité peut rembourser des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin s'il y a circonstances exceptionnelles.

Le sénateur Banks: Je propose cette motion.

Le président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée.

Le président: Honorables sénateurs, je vais commencer cette réunion de notre Sous-comité des anciens combattants en me présentant: je suis Michael Meighen, de l'Ontario. Je suis accompagné du sénateur Norm Atkins, de l'Ontario, et du sénateur Tommy Banks, de l'Alberta.

Nous poursuivons nos travaux sur l'étude des prestations et services offerts aux anciens combattants, des activités commémoratives et de la charte des anciens combattants.

Je suis très heureux d'accueillir Peter Neary, président du Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'Anciens Combattants Canada.

Mr. Neary is the author of a report, which has been distributed to you, that deals with the recognition of a veterans' charter and the treatment of veterans, principally those in the post-Korean War era.

I should also like to recognize the presence of Senator Michael Forrestall, who has been a representative of the Dartmouth-Halifax area for many years both in the House of Commons and in the Senate. Senator Forrestall is Deputy Chair of the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

Mr. Neary, please proceed with your presentation.

Mr. Peter Neary, Chair, Veterans Affairs Canada — Canadian Forces Advisory Council: Thank you very much, Senator Meighen.

Honourable senators, it is a privilege to appear before you today to discuss the need for an updated Veterans Charter in Canada, an issue covered by your current order of reference and one which has engaged the close attention of the Veterans Affairs Canada — Canadian Forces Advisory Council over the past year. In March, we publicly released three documents that directly address this important issue.

Before I speak to our findings, it may be helpful if I offer some background on the council that I chair and on the creation of our documents.

The Veterans Affairs Canada — Canadian Forces Advisory Council was established by Veterans Affairs Canada in July 2000 to offer expert, arms-length advice, within the scope of that department's mandate, on how to address challenges facing members and veterans of the Canadian Forces and their families. The advisory council has been meeting twice yearly in pursuit of that objective.

During its October 2002 meeting, the council concluded that, despite numerous improvements in the range of services and benefits now available to these very deserving Canadians, the time had come for comprehensive reform. In order to place the case for renewal squarely on the public agenda, the council spent the last 18 months preparing three documents: "Honouring Canada's Commitment: Opportunity with Security for Canadian Forces Veterans and Their Families in the 21st Century;" an executive summary of that discussion paper; and a companion reference paper, "The Origins and Evolution of Veterans Benefits in Canada, 1914-2004." Copies of all three documents have been made available to your committee, and I have them with me.

Our original purpose was to educate the public on the current and future needs of Canadian Forces veterans and their families, and to frame public policy debate in the country. I believe that the resulting documents make a compelling case for a new version of the Veterans Charter for Canada's postwar veterans and their

M. Neary est l'auteur d'un rapport, dont un exemplaire vous a été remis, qui traite de la reconnaissance d'une charte des anciens combattants et du traitement des anciens combattants, surtout ceux de l'ère d'après la guerre de Corée.

Je veux aussi souligner la présence du sénateur Michael Forrestall, qui a représenté et représente toujours la région de Dartmouth-Halifax, et ce, depuis de nombreuses années, à la Chambre des communes et au Sénat. Le sénateur Forrestall est vice-président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Monsieur Neary, nous sommes prêts à entendre votre exposé.

M. Peter Neary, président, Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'Anciens Combattants Canada: Merci beaucoup, sénateur Meighen.

Honorables sénateurs, c'est un privilège de comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter du besoin d'une charte actualisée des anciens combattants canadiens, un point inscrit à votre ordre de renvoi actuel et qui a suscité l'attention étroite du Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'Anciens Combattants Canada. Nous avons rendu publics en mars trois documents qui portent directement sur ce point important.

Avant d'aborder nos conclusions cependant, il serait peut-être utile que je vous fournisse quelques renseignements généraux sur le conseil que je préside et sur la création de nos documents.

Le Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'Anciens Combattants Canada a été mis sur pied par Anciens Combattants Canada (ACC) en juillet 2000 pour fournir des avis spécialisés, indépendants et conformes au mandat de ce ministère sur la façon de s'attaquer aux défis auxquels sont confrontés les membres et les anciens combattants des Forces canadiennes (communément appelées les FC) et leurs familles. Le Conseil consultatif se réunit deux fois l'an pour poursuivre cet objectif.

Lors de sa réunion d'octobre 2002, le conseil a conclu que, malgré de nombreuses améliorations apportées à la gamme de services et d'avantages aujourd'hui mis à la disposition de ces Canadiens très méritants, le temps était venu d'en effectuer une réforme détaillée. Afin d'inscrire carrément la question du renouvellement de cette gamme de services et d'avantages à l'ordre du jour du gouvernement, le conseil a consacré les 18 derniers mois à préparer trois documents: Respecter l'engagement du Canada: Offrir «possibilités et sécurité» aux anciens combattants des Forces canadiennes et à leurs familles au XXI^e siècle, un sommaire de ce document de travail et un document de référence à l'appui, intitulé Les origines et l'évolution des avantages offerts aux anciens combattants au Canada, 1914-2004. Des copies des trois documents ont été mises à la disposition de votre comité, et j'en ai quelques exemplaires.

Notre intention était à l'origine de sensibiliser la population aux besoins actuels et ultérieurs des anciens combattants des FC et de leurs familles, et d'encadrer le débat sur les politiques d'intérêt public qui les concernent au Canada. Je crois que les documents qui en découlent justifient une nouvelle version de la

families, one inspired by the enormously successful version that re-established our Second World War and Korean War veterans and their families, but tailored to modern realities.

As our reports show, over the past six years, a growing weight of evidence supports a new approach to veterans programs, including recent contributions from your subcommittee: the 2002 report, "Fixing the Canadian Forces' Method of Dealing with Death or Dismemberment" and last year's report, "Occupational Stress Injuries: The Need for Understanding." What does the accumulated research show? Let me share some highlights.

The number of Canadian Forces veterans is significant. In 2003, there were about 411,000 Canadian Forces veterans in Canada, that is, people who have been released from the Canadian Forces since the Korean War demobilization 50 years ago. Their number is augmented by about 5,000 releasing members of the regular and reserve forces each year. You may be surprised to know that, numerically, our Canadian Forces veteran population eclipses that of our war-era veterans, which, in 2003, stood at about 309,000.

According to Veterans Affairs Canada research, from 20 to 30 per cent of Canadian Forces veterans have multiple physical or psychological challenges that create barriers to their successful re-establishment. Eighty-three per cent of Veterans Affairs Canadian Forces clients report pain that interferes with daily living compared to 7 per cent among citizens at large. Twenty-eight per cent suffer from major depression compared to 5 per cent in the general population. Fifteen per cent exhibit symptoms of post-traumatic stress disorder, and many of their families say they need help coping with how this affects home life.

Those who leave the Canadian Forces often have trouble finding jobs. According to Defence statistics, 49 per cent of those who are medically released, and 37 per cent of all those released from the military over the past five years have attained less than a high school education. Statistics Canada says that the employment rate for such individuals is below 53 per cent. That is worrisome, because over half of those who leave the Canadian Forces each year are under the age of 39, and 80 per cent are under the age of 44. These people want and need jobs.

Canadian Forces veterans' families are hurting. Eight per cent of Veterans Affairs Canada's Canadian Forces veteran clients report an annual income below \$20,000. A full quarter of their Canadian Forces clients report yearly incomes between \$20,000

Charte des anciens combattants pour les anciens combattants canadiens d'après-guerre et leurs familles, une version inspirée par celle couronnée d'énormément de succès qui a assuré la réinsertion dans la vie civile de nos anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée et leurs familles, mais adaptée aux réalités du monde moderne.

Comme l'indiquent nos rapports, ces six dernières années, nous avons accumulé de plus en plus d'éléments probants qui appuient l'adoption d'une nouvelle approche vis-à-vis des programmes destinés aux anciens combattants, éléments qui incluent des contributions qu'a récemment adoptées votre sous-comité: le rapport de 2002 intitulé Pour rectifier la position des Forces canadiennes concernant la mort ou la mutilation et le rapport de l'an dernier sur Les traumatismes liés au stress: Le besoin de compréhension. Qu'est-ce que montrent, par conséquent, les résultats que nous avons accumulés à la suite de nos recherches? Laissez-moi vous faire part de certains de leurs points saillants.

Le nombre d'anciens combattants des FC est important. On comptait en 2003 environ 411 000 anciens combattants au Canada, c'est-à-dire 411 000 personnes qui ont été libérées des forces régulières et de réserve des FC depuis la démobilisation ayant suivi la guerre de Corée il y a 50 ans, nombre qui s'accroît d'à peu près 5 000 chaque année. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que notre population d'anciens combattants des Forces canadiennes dépasse en nombre celle de nos anciens combattants de l'époque des grands conflits armés, qui était d'environ 309 000 en 2003.

D'après les recherches d'ACC, de 20 à 30 p. 100 des anciens combattants des FC font face à de multiples défis sur le plan physique ou psychologique qui font obstacle au succès de leur réinsertion dans la vie civile. Quatre-vingt-trois pour cent des membres des FC clients d'ACC font état de maux qui affectent leur existence quotidienne, comparativement à environ 7 p. 100 des citoyens en général. Vingt-huit pour cent souffrent d'une dépression majeure, comparativement à 5 p. 100 de l'ensemble de la population. Quinze pour cent présentent des symptômes du syndrome de stress post-traumatique, et bien des familles de ces militaires déclarent qu'elles ont besoin d'aide pour faire face à ses conséquences pour la vie au foyer.

Les gens qui quittent les FC ont de la difficulté à trouver un emploi. D'après les statistiques du ministère de la Défense nationale, 49 p. 100 des gens démobilisés pour des raisons de santé et 37 p. 100 de tous ceux qui ont été libérés des forces armées ces cinq dernières années ont moins qu'un diplôme d'études secondaires. Selon Statistique Canada, le taux d'emploi chez ces anciens militaires est inférieur à 53 p. 100, ce qui est inquiétant, parce que plus de la moitié des gens qui quittent les FC chaque année ont moins de 39 ans et 80 p. 100 ont moins de 44 ans. Ces personnes veulent un emploi et en ont besoin.

Les familles des anciens combattants des FC souffrent actuellement. Huit pour cent des anciens combattants des FC clients d'ACC déclarent un revenu annuel inférieur à 20 000 \$. Au moins 25 p. 100 des clients d'ACC membres des FC déclarent des

and \$30,000. It does not take much imagination to visualize what those figures imply.

Many military spouses forego employment because they must care for children while their partner is deployed abroad, or they move from job to job as the family is transferred. These spouses do not gain the workplace seniority or pension equity that many other Canadians enjoy. When their partner's military career suddenly ends through disability, they can be ill-prepared for the role of breadwinner, especially in a world of two-income families, so the whole family suffers.

Some of the distress has nothing to do with economics. When a veteran suffers from a mental health condition, it can have a profound effect on his or her family. One study found that, among Canadian veterans suffering from post-traumatic stress disorder, there is a 70 per cent divorce rate and an equal rate of difficulty in sexual relationships. At least half of these families also report parenting difficulties.

These veterans and their families have complex and sometimes urgent needs, many of which Veterans Affairs cannot respond to with existing tools. Today, the suite of Veterans Affairs benefits has only two main components: Disability pensions for those with service-related injuries, and health care benefits if they can be tied to a pension disability. The once extensive range of other re-establishment programs and benefits administered by Veterans Affairs no longer exists.

Today, many of those who have served Canada with courage and distinction on dangerous U.N., NATO and other missions, are at risk because our country no longer has the re-establishment programs to help them. Many of these veterans have been injured in body and spirit by what we asked them to do in arenas of armed chaos, bloody genocide, natural disaster and civil breakdown. We return them to families that we should help more as they rebuild their lives, pursue deferred dreams or cope with shattered ones. Frankly, we must do more to honour our national responsibility to look after those people who have served and sacrificed in our name.

As a history professor, I cannot help making reference to precedents. As thoughtful lawmakers, I know that precedent is valued by those who serve Canada in this place as well. When our Second World War and Korean War veterans demobilized, Canada offered them what was arguably the most generous

revenus annuels variant de 20 000 à 30 000 \$. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se faire une idée de ce que ces chiffres laissent supposer.

Beaucoup de conjointes et de conjoints de militaires renoncent à un emploi parce qu'ils ou elles doivent s'occuper des enfants pendant que leur partenaire est déployé à l'étranger ou passent d'un emploi à un autre au moment où le militaire est muté. Ces conjointes et ces conjoints n'acquièrent ni l'ancienneté au travail ni le fonds de pension dont jouissent beaucoup d'autres Canadiens. Lorsque la carrière militaire de leur partenaire prend fin soudainement en raison d'une invalidité, ils ou elles peuvent être mal préparés à jouer le rôle de pourvoyeur, surtout dans un monde où les familles à deux revenus constituent la norme. C'est toute la famille qui en souffre par conséquent.

Cette détresse n'a en partie rien à voir avec l'économie. Lorsqu'un ancien combattant souffre d'un problème de santé mentale, ce problème peut avoir de graves effets sur sa famille également. Une étude a révélé un taux de divorce de 70 p. 100 et un taux égal de difficulté sur le plan des relations sexuelles chez les anciens combattants canadiens souffrant du syndrome de stress post-traumatique. Au moins la moitié des familles en question signalent aussi des problèmes parentaux ou d'éducation familiale.

Ces anciens combattants et leurs familles ont des besoins complexes et parfois urgents, auxquels ACC ne peut, dans bien des cas, répondre à l'aide des outils qui existent. Aujourd'hui, l'ensemble d'avantages offerts par le ministère ne compte que deux grands volets: les pensions d'invalidité pour les anciens combattants souffrant de blessures ou de traumatismes liés à leurs états de service et les avantages pour soins de santé si ces avantages peuvent être reliés à une invalidité ouvrant droit à pension. La gamme autrefois étendue d'autres programmes de réinsertion dans la vie civile et, d'avantages administrés par ACC n'existe plus.

Nombre de gens, par conséquent, qui ont servi le Canada avec courage et distinction dans le cadre de dangereuses missions de l'ONU et de l'OTAN, notamment, sont aujourd'hui en péril parce que notre pays n'a plus de programme de réinsertion dans la vie civile pour les aider. Beaucoup de ces anciens combattants ont été blessés physiquement et moralement par ce que nous leur avons demandé de faire sur les scènes de conflits armés où régnait le chaos, de génocides sanglants, de catastrophes naturelles et de guerres civiles. Nous les avons ramenés au sein de familles que nous devrions aider davantage, pendant qu'ils refont leur vie, recommencent à poursuivre des rêves dont la réalisation a été retardée ou sont confrontés à l'anéantissement de ces derniers. En sommes, nous devons faire davantage pour nous acquitter de notre responsabilité nationale consistant à prendre soin de ceux qui ont servi leur pays et se sont sacrifiés en notre nom.

Je ne peux pas, en ma qualité de professeur d'histoire, m'empêcher de faire référence à des précédents. Je sais que ceux qui, en qualité de législateurs judicieux, servent le Canada ici également accordent de la valeur aux précédents. Lorsque nos anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la

veterans' benefit package in the world. It was called the Veterans Charter, and it was framed around the idea of opportunity with security.

Canada provided disability pensions and health care to the injured, and survivors' pensions to the families of those who made the ultimate sacrifice. However, the focus was on getting veterans back into the workforce. There were schemes of vocational rehabilitation, educational upgrading, business start-up loans and a program for those who wanted to farm or fish. There was a program to help veterans buy land and build homes. Veterans were supported while they trained for new jobs or waited for new businesses to prosper; and income support or long-term care was offered to those who were too disabled or too badly affected by the horrors of war to earn a wage or live independently. When the Korean War ended, Canada offered similar support to a new cadre of veterans, because they had similar needs and an equal call on the gratitude of our nation.

Today, most of the programs that helped our Second World War and Korean War veterans successfully return to civilian life have expired, but the government's mandate to provide re-establishment assistance has not. The Department of Veterans Affairs Act assigns that organization a mandate for "the care, treatment, training, or re-establishment in civil life, of any person who has served in the naval, military or air forces..." and, "the care of the dependents of any such person." This is plain language.

A landmark 1998 Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs report led to the important "Quality of Life Initiative," which made critical improvements in the conditions of service for Canadian Forces members. Now the government must follow through by addressing, in a way that reflects 21st century conditions, its mandate of care for modern veterans. This is the next logical policy and program step, and it requires determined government action.

In this regard, I was delighted to attend yesterday a news conference at which the Honourable John McCallum, Minister of Veterans Affairs, and the Honourable David Pratt, Minister of National Defence, announced that the government will be undertaking the most fundamental reform of veterans' programs since the wartime Veterans Charter was introduced. This vision for a modern day veterans' charter signals a return to meeting the full Veterans Affairs mandate, a most welcome step. It is excellent news for Canada's veterans and their families. It is

guerre de Corée ont été démobilisés, le Canada leur a offert le programme d'avantages destinés aux anciens combattants sans doute le plus généreux au monde. On a baptisé ce programme la Charte des anciens combattants, programme qui a été bâti autour de l'idée des possibilités et de la sécurité.

Le Canada a offert des pensions d'invalidité et des soins de santé aux blessés et des pensions de survivant aux familles des militaires qui ont fait le sacrifice ultime. L'objectif central était cependant de réintégrer les anciens combattants dans la population active. Il y avait donc des programmes de réadaptation professionnels, de rattrapage scolaire et de prêts pour le démarrage d'entreprises, ainsi qu'un programme pour les anciens combattants qui voulaient devenir pêcheurs ou producteurs agricoles. Il y avait un programme qui visait à aider les anciens combattants à acheter un terrain et à se faire construire. On aidait les anciens combattants pendant qu'ils suivaient des cours de formation afin d'exercer un nouvel emploi ou attendaient que leur nouvelle entreprise prospère. On offrait en plus des prestations de soutien du revenu ou des soins de longue durée aux anciens combattants qui étaient trop handicapés ou trop sérieusement affectés par les horreurs de la guerre pour gagner leur vie ou pour voler de leurs propres ailes. Lorsque la guerre de Corée a pris fin, le Canada a offert une aide similaire à un nouveau noyau d'anciens combattants, parce que ces gens avaient des besoins identiques et avaient droit au même titre à la gratitude de leur pays.

Aujourd'hui, la plupart des programmes qui ont aidé nos anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée à réintégrer avec succès la vie civile ont pris fin, mais le mandat du gouvernement consistant à les aider à s'y réinsérer n'est pas expiré. La Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants confie à cette organisation le mandat de fournir «des soins, le traitement, la formation ou la réinsertion dans la vie civile aux personnes ayant servi dans la marine, l'armée de terre ou l'aviation... et... les soins aux personnes à leur charge». C'est clair.

Un rapport publié en 1998, et qui a fait date, du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants a mené à l'importante initiative baptisée Qualité de vie, qui a apporté des améliorations cruciales aux conditions d'exercice de leurs fonctions des membres des FC. Le gouvernement doit maintenant aller jusqu'au bout en remplissant, d'une façon qui reflète les conditions propres au XXI^e siècle, son mandat consistant à s'occuper des anciens combattants contemporains. C'est la prochaine étape logique sur le plan des programmes et des politiques, étape qui exige de la part du gouvernement des mesures énergiques.

À ce propos, j'ai été ravi d'assister hier à une conférence de presse lors de laquelle l'honorable John McCallum, ministre des Anciens combattants, et l'honorable David Pratt, ministre de la Défense nationale, ont annoncé que le gouvernement entreprendra la réforme la plus fondamentale de programmes destinés aux anciens combattants jamais entreprise depuis l'adoption de la Charte des anciens combattants des grands conflits armés. Cette vision d'une charte moderne des anciens combattants annonce un retour au respect du mandat intégral

equally welcome news for those who now serve, or would like to serve, in the Canadian Forces; and it should be considered good news for Canadian society, too, which will benefit from the successful reintegration of veterans' families into the economic and social fabric of the nation.

Our advisory council has made a number of recommendations about the form this modern day veterans' charter should take. As yesterday's ministerial announcements are translated into draft legislation and new regulations, we will be bringing our professional expertise to bear in considered advice. I would urge the Senate to also use our recommendations as one tool for evaluating those proposals when they reach our nation's chamber of sober second thought.

You have our recommendations before you. I will highlight just a few.

We need to simplify access to existing programs and provide adequate case management services, especially for those who are medically released and often need the most help getting re-established.

Peacekeeping and supporting international security are not benign activities. We have lost 119 Canadian Forces peacekeepers to the cause. Over 500 Canadian Forces members died in Europe while on NATO duties, sobering evidence of the price paid by Canadians during the Cold War. Tragically, many additional careers have been ended and lives altered by duty-related injuries.

In today's military, the risk of physical and psychological injury is high. When the injured leave the forces, they have to navigate a maze of service agencies to find the necessary help. These include Veterans Affairs, National Defence, the Service Income Security Insurance Plan, the Department of Social Development, the Canada Pension Plan disability pension program, a provincial health care system and local social workers. The list of potential service providers is lengthy, the inter-relationship between different programs is complex, and the choices to be made are not always clear. Sometimes, winning benefits from one program results in benefits being clawed back from another. This is administratively cumbersome and gets in the way of best service.

These veterans have unexpectedly lost an income and a career, and are often learning to live with a physical or psychological disability; and their families are also coping with those challenges. They can be unprepared or unable to work their way through a

d'ACC, une mesure des mieux accueillies. Ce sont là d'excellentes nouvelles pour les anciens combattants canadiens et leurs familles. Pour ceux et celles qui servent actuellement, ou qui aimeraient servir dans les FC, ce sont des nouvelles qui sont tout aussi bien accueillies. On devrait considérer cela en plus comme de bonnes nouvelles pour la société canadienne, qui bénéficiera également de la réintégration avec succès des familles des anciens combattants dans le tissu économique et social du pays.

Notre conseil consultatif a formulé un certain nombre de recommandations au sujet de la forme que devrait revêtir cette Charte moderne des anciens combattants. Lorsqu'un avant-projet de loi et une nouvelle réglementation seront préparées pour concrétiser les mesures que les ministres des Anciens combattants et de la Défense nationale ont annoncées hier, nous consacrerons nos compétences et nos connaissances professionnelles spécialisées à leur formuler des avis réfléchis. J'exhorte le Sénat à utiliser également nos recommandations comme outils pour évaluer ces propositions lorsqu'elles seront soumises à la Chambre de second examen objectif de notre pays.

Vous avez sous les yeux nos recommandations. Je n'en soulignerai que quelques-unes.

Nous devons, tout d'abord, simplifier l'accès aux programmes actuels et fournir des services de gestion de cas adéquats, surtout à ceux qui sont libérés des FC pour des raisons de santé et qui sont souvent les militaires ayant le plus besoin d'aide pour se réinsérer dans la vie civile.

Il n'est pas facile d'assurer le maintien de la paix et de contribuer à garantir la sécurité nationale. Ces deux causes ont entraîné la perte de 119 Casques bleus membres de nos forces armées. Plus de 500 membres des FC sont morts en Europe dans le cadre de missions de l'OTAN, la preuve qui laisse à réfléchir du prix qu'ont payé les Canadiens pour servir ces causes durant la guerre froide. Les blessures ou les traumatismes liés aux fonctions exercées dans les FC ont tragiquement mis fin à beaucoup d'autres carrières et changé la vie de bien d'autres gens.

Les risques de blessures physiques et psychologiques sont élevés aujourd'hui dans les forces armées. Lorsqu'ils quittent les Forces, les blessés doivent zigzaguer à travers un labyrinthe de services pour trouver l'aide dont ils ont besoin: le ministère des Anciens combattants, le ministère de la Défense nationale, le Régime d'assurance-revenu militaire, le ministère du Développement social, le programme de pensions d'invalidité du Régime de pensions du Canada, le système provincial de soins de santé et les services sociaux locaux. La liste des fournisseurs éventuels de services est longue, les relations entre les différents programmes sont complexes et les choix à faire ne sont pas toujours évidents. Le fait d'obtenir des avantages offerts à partir d'un programme entraîne quelquefois la récupération de ceux qu'offre un autre programme. Tout cela est lourd sur le plan administratif et fait entrave à la fourniture des meilleurs services qui soient.

Les anciens combattants dont il est question ici ont subitement perdu un revenu et un emploi et sont souvent en train d'apprendre à vivre avec un handicap physique ou psychologique, et leurs familles doivent également apprendre à composer avec ces défis.

complex landscape of programs while making life-changing decisions. We need to make the system simpler, and we need to offer those veterans a case manager to guide them toward the future.

That future should see them becoming independent and well. The country's main form of assistance to a Canadian Forces member injured in the line of duty today — a Veterans Affairs Canada disability pension — may work against the healthy independence that Canadians value.

A veteran in need usually has to qualify for a disability pension in order to access other veterans programs like health care, home care or long-term care. This takes time, and while the veteran waits for his or her pension to be adjudicated, opportunities for early intervention and assistance are missed. This runs contrary to current knowledge about best practices in rehabilitation and support to families in crisis. The best practice is early intervention.

Our new veterans require a range of re-establishment programs: transition assistance; job-finding help; rehabilitation; retraining; income support; health care, family assistance and so on. We should offer access to these based on a professional needs assessment as part of a well thought out re-establishment plan. This new approach needs to encourage wellness and help veterans to regain independence and dignity as functional citizens.

Our discussion paper outlines 17 principles and processes that should be adhered to in developing a new veterans program. I will mention only five key ones today:

First, the program must once again fulfil the Department of Veterans Affairs re-establishment mandate and its related mandate for remembrance where Canadian Forces veterans are concerned.

Second, the program must complement the ability of the Department of National Defence to recruit, retain and deploy modern combat capable Armed Forces.

Third, the program should acknowledge the contributions made to Veterans Affairs Canada and the Department of National Defence by spouses and families.

Fourth, the program should reflect best practices in modern case management, including continuity of care, client engagement and client self-determination, as endorsed by the federal disability agenda.

Ils ne sont peut-être pas préparés à trouver leur chemin à travers un dédale de programmes et à prendre en même temps des décisions qui modifient le cours de leur vie ou sont peut-être incapables de le faire. Nous devons simplifier le système et offrir à ces anciens combattants les services d'un gestionnaire de cas pour les aider à affronter l'avenir.

Cet avenir devrait être pour eux synonyme d'indépendance et de mieux-être. La forme principale d'assistance qu'offre actuellement notre pays à un membre des FC blessé ou traumatisé dans l'exercice de ses fonctions — une pension d'invalidité d'ACC — peut aller à l'encontre de la saine indépendance que valorisent les Canadiens.

Un ancien combattant dans le besoin doit habituellement remplir des conditions pour obtenir une pension d'invalidité afin d'avoir accès à d'autres programmes offerts aux anciens combattants comme des programmes de soins de santé, à domicile ou de longue durée, ce qui prend du temps et, pendant qu'il ou qu'elle attend qu'on rende une décision au sujet de sa pension, il rate des occasions de bénéficier d'une assistance ou d'une intervention précoce, ce qui va à l'encontre des connaissances actuelles au sujet des meilleures pratiques en matière de réadaptation et de soutien aux familles en crise. La meilleure pratique est l'intervention précoce.

Nos anciens combattants contemporains ont besoin d'une gamme de programmes de réinsertion: d'aide à la transition, d'aide pour trouver un emploi, de réadaptation, de recyclage, de soutien du revenu, de soins de santé, d'aide familiale, et cetera. Nous devrions offrir l'accès à ces programmes en nous fondant sur une évaluation professionnelle des besoins, dans le cadre d'un plan de réinsertion bien conçu. Cette nouvelle approche doit favoriser le mieux-être et aider les anciens combattants à recouvrer l'indépendance et la dignité des citoyens fonctionnels.

Notre document de travail fournit un aperçu de 17 principes et processus qu'il faudrait respecter en concevant un nouveau programme à l'intention des anciens combattants. Je n'en mentionnerais que cinq, qui sont déterminants:

Premièrement, le nouveau programme doit encore une fois respecter le mandat du ministère des Anciens combattants en matière de réinsertion et son mandat connexe relatif au souvenir en ce qui concerne les anciens combattants des Forces canadiennes.

Deuxièmement, le programme doit favoriser la capacité du ministère de la Défense nationale de recruter, de retenir et de déployer des forces armées modernes, aptes au combat.

Troisièmement, dans le cadre du programme, on doit reconnaître la contribution des conjoints et des familles à la mission d'Anciens combattants Canada et du ministère de la Défense nationale.

Quatrièmement, le programme doit tenir compte des pratiques exemplaires de la gestion de cas moderne, y compris la continuité des soins, la participation du client et l'autodétermination du client, comme on le recommande dans le plan d'action du gouvernement fédéral concernant les personnes handicapées.

Fifth, the program should apply prospectively, with existing services and benefits grandfathered as appropriate. The new program should neither diminish existing support to veterans of the First World War, Second World War and Korean War nor preclude updates to those supports as need warrants. Only in this way will Canada honour all of its veterans. This is fundamental.

Finally, our advisory council recommends that the following six priorities be addressed.

First, we urgently need a complete and thorough overhaul of the way the Canadian Forces members and veterans are compensated for injury.

Second, we need the development of a robust program of transition services and benefits. This must be easily accessible, responsive to client needs, timely and flexible.

Third, we need the development of policies that will enhance the support provided to spouses and children, most particularly in the areas of health care and structural economic inequalities.

Fourth, we need the expansion of existing health care benefits to reflect a more comprehensive mental health strategy and new approaches to rehabilitation, retraining and wellness.

Fifth, there should be acknowledgement of the government's duty to accommodate disabled members of the Canadian Forces through an enhanced priority for employment in the public service.

Sixth, there should be the provision of equitable access to funeral and burial benefits for deceased Canadian Forces veterans.

History shows that the best and most important changes to veterans' benefits have been achieved when all of the leading veterans' organizations voice their support for proposed reforms. Veterans' organizations have traditionally been partners of the Government of Canada in making veterans policy. It is critical that this tradition be maintained.

In this context, I am pleased to say that the principles and priorities outlined in the council's documents have been endorsed by the Army, Navy and Air Force Veterans in Canada, the Royal Canadian Legion, the Canadian Association of Veterans in United Nations Peacekeeping, the Canadian Peacekeeping Veterans Association and the Gulf War Veterans Association of Canada. All five organizations and the National Council of Veterans Associations participated in yesterday's news conference

Cinquièmement, le programme doit s'appliquer de manière prospective. Les services et avantages déjà accordés devraient être maintenus en vertu des droits acquis, s'il y a lieu. Le nouveau programme ne doit ni entraîner de baisse dans la qualité et la nature des avantages et des services fournis aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée ni empêcher d'actualiser ce soutien à mesure que les besoins le justifient. Ce n'est que de cette façon que le Canada honorera tous ses anciens combattants. Ce point est fondamental.

Enfin, le Conseil consultatif recommande de s'attaquer aux six priorités suivantes:

Premièrement, nous devons de toute urgence remanier complètement les modalités d'indemnisation des membres et des anciens combattants des Forces canadiennes en cas de blessure.

Deuxièmement, nous devons élaborer un solide programme de services et d'avantages liés à la transition; ce programme devra être facile d'accès, souple et adapté aux besoins des clients; il devra aussi leur être offert au moment opportun.

Troisièmement, il nous faut élaborer des politiques qui amélioreront le soutien offert aux conjoints et aux enfants, en particulier en ce qui concerne les soins de santé et les inégalités économiques structurelles.

Quatrièmement, il nous incombe d'élargir la gamme actuelle d'aides médicales pour qu'elles correspondent à une stratégie plus globale en matière de santé mentale ainsi qu'aux nouvelles approches en matière de réadaptation, de recyclage professionnel et de mieux-être.

Cinquièmement, nous devons reconnaître l'obligation du gouvernement de prendre des mesures d'adaptation à l'égard des membres des Forces canadiennes handicapés, à l'aide d'un meilleur système de priorité d'embauche dans la fonction publique.

Sixièmement, il faut assurer un accès équitable aux subventions de funérailles et d'inhumation aux familles des anciens combattants décédés des Forces canadiennes.

L'histoire montre que les meilleurs changements et les changements les plus importants apportés aux avantages destinés aux anciens combattants ont été réalisés lorsque tous les principaux organismes les représentants ont exprimé leur appui en faveur des réformes proposées. Les organismes d'anciens combattants se sont jusqu'ici traditionnellement associés au gouvernement pour formuler des politiques à l'intention de ces derniers. Il est indispensable de maintenir cette tradition.

Il me fait plaisir, dans ce contexte, de déclarer que les Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada, la Légion royale canadienne, l'Association canadienne des vétérans des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix, l'Association canadienne des vétérans pour le maintien de la paix et l'Association canadienne des vétérans de la guerre du Golfe appuient les principes et les priorités dont les documents du Conseil fournissent un aperçu. Les cinq associations et le Conseil

announcing a “Vision for a Modern Day Veterans Charter.” This support is significant and signals that the time is indeed ripe for change.

I urge the Senate to do all that it can to advance this pressing item on our national agenda. In doing so, it would build upon an enviable and long-standing record of service to Canada’s veterans and their families.

The Chairman: Thank you. I cannot speak for everyone but I suspect that we all welcome the opportunity to build upon the reputation of our predecessors and to do what we can for veterans.

Before opening the floor to questions I want to share something with you that Mr. Neary gave to me before he began. It is a little booklet that was issued to veterans of World War II entitled, “Back to Civil Life: Prepared to Inform Members of the Armed Forces and Canadians Generally of Steps Taken for Civilian Rehabilitation of Those Who Served.” It was issued under the authority of the first Minister of Veterans Affairs, the Honourable Ian Mackenzie.

Mr. Neary drew one or two lines to my attention. The following sentence is over the minister’s signature: “Canada’s rehabilitation belief is that the answer to civil re-establishment is a job, and the answer to a job is fitness and training for that job.”

The paragraph entitled “Object of the Program” begins, “The object of Canada’s plan for the rehabilitation of our Armed Forces is that every man or woman discharged from the Forces shall be in a position to earn a living.” I do not think much has changed except, perhaps, we have lost sight of these very basic objectives.

Let me pass the booklet around for senators to have a look at and open the floor to questions.

Senator Banks: While Senator Atkins is looking at the booklet, I will start off. Believe it or not I remember that book because some of my uncles brought it home after the war. Of course, there have been other books since then.

You are a historian, Mr. Neary. What went wrong? What possible thinking could have taken place that led us to believe, “We do not have to do that any more”?

Mr. Neary: That is a good question. The re-establishment program for veterans of World War II was a limited-term program. The plan for World War II veterans was that we would, as a country, run a rehabilitation and re-establishment program for roughly 10 years. By the end of that time, everyone who was able would be retrained and back in the workforce and re-established.

national des associations d’anciens combattants ont participé à la conférence de presse d’hier lors de laquelle on a annoncé une «Vision d’une charte moderne des anciens combattants». Cet appui est important et montre que le temps est en effet venu de procéder à un changement.

J’exhorte le Sénat à faire tout en son pouvoir pour que ce point pressant inscrit à notre ordre du jour national progresse. La Chambre haute ajouterait ainsi à ses états de service aussi longs qu’enviables consacrés à aider les anciens combattants canadiens et leurs familles.

Le président: Merci. Je ne voudrais pas parler au nom des autres, mais je ne pense pas me tromper en disant que nous voulons tous soutenir la réputation de nos prédécesseurs en faisant de notre mieux pour soutenir les anciens combattants.

Avant de passer aux questions, je voudrais vous montrer quelque chose que m’a donné M. Neary avant de commencer. Il s’agit d’un petit ouvrage qui fut distribué aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui s’intitule «Back to Civil Life: Prepared to Inform Members of the Armed Forces and Canadians Generally of Steps Taken for Civilian Rehabilitation of Those Who Served» (Réadaptation à la vie civile: Document d’information sur les mesures prises pour assurer la réinsertion sociale des soldats démobilisés à l’intention des militaires et de tous les autres Canadiens). Ce livret a vu le jour à l’époque du premier ministre des Anciens combattants, l’honorable Ian Mackenzie.

M. Neary m’a fait remarquer deux ou trois lignes. Juste au-dessus de la signature du ministre, on trouve ceci: «En matière de réadaptation, on estime, au Canada, que c’est l’emploi qui assure la réinsertion et que c’est la formation adéquate qui permet d’accéder à l’emploi.» (traduction).

À la rubrique «Objet du programme», on peut lire «le plan canadien de réadaptation des militaires a pour objet de permettre à toute femme et tout homme démobilisé de gagner sa vie». Je ne pense pas que les choses aient véritablement changé depuis, à part le fait qu’on ait peut-être perdu de vue ces objectifs fondamentaux.

Je vais faire circuler ce petit ouvrage pour que les sénateurs puissent y jeter un coup d’œil. Passons maintenant aux questions.

Le sénateur Banks: Je vais profiter du fait que le sénateur Atkins regarde le livret. C’est incroyable, mais je me souviens de ce petit livre qu’avait rapporté de la guerre certains de mes oncles. Bien évidemment, d’autres ouvrages ont été écrits depuis.

Monsieur Neary, vous êtes historien. Comment le processus a-t-il pu dérailler? Quel cheminement a pu nous mener à croire qu’on pouvait éliminer certains de ces programmes?

M. Neary: C’est une question pertinente. Le programme de réadaptation des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale n’avait pas été conçu pour durer éternellement. Au Canada, on a décidé qu’un programme de réadaptation et de réinsertion serait mis en place pendant environ dix ans. On estimait qu’après dix ans, ceux qui pouvaient être réadaptés se seraient trouvé du travail.

That, largely, happened. It was an enormously successful plan. The idea behind that part of the program was “opportunity with security.” The Government of Canada would give people security while they re-established themselves in the workplace.

Senator Banks: It was dealing with hundreds of thousands of people at a time.

Mr. Neary: We had over 1 million people in uniform during World War II. This was an ambitious and successful program that was designed to get people back to work. The program would then disappear and the Department of Veterans Affairs would become a smaller department. It would deal with people who could not be expected to re-establish, and the families of those who had lost their lives in World War II. It was to become a smaller department.

The process was then continued for Korean War veterans because, not long after World War II, we were involved in the war in Korea. We sent over 27,000 people to Korea, many of whom lost their lives. The program was continued for a short period of time.

The planners of World War II could not have foreseen the Cold War. They could not have foreseen the continuing need. However, there turned out to be a continuing need, and the continuing need became very intense in the 1990s, when Canadian Forces members were sent on many more deployments. The smaller Canadian Forces had to do that. The need for such a program has become very obvious again.

We should not reinvent what we had in the 1940s, but we have needs like we had in the 1940s, and we need re-establishment programs to address those needs.

Veterans Affairs Canada, through much of its post war history after that big burst of re-establishment, tracked the World War II generation, which was appropriate. It did a great job of doing that. It invented wonderful programs for World War II veterans. The Veterans Independence Program, which came into existence in the 1980s, was the principal program.

That department now has a younger clientele again. It is not on the scale that we saw at the end of World War II — you appropriately referred to the numbers — but it is substantial. The department will have a continuing role in relation to that group of people. We need programs like the programs we had at the end of World War II but appropriate to 21st century circumstances.

The department now is running a service and program modernization task force which is paying attention to the principles that I spelled out here today, and which is working to bring forward, as was announced yesterday, a plan for a new veterans' charter, which will do the re-establishment job that we need in 2004.

C'est ce qui s'est passé, dans une large mesure. Le plan a connu un succès franc. Le programme était fondé sur le concept d'occasion jumelée avec la sécurité. Le gouvernement du Canada assurerait une certaine sécurité pendant que les soldats démobilisés se trouvaient du travail et se réinséraient dans le marché du travail.

Le sénateur Banks: Des centaines de milliers de personnes ont profité de ce programme à l'époque.

M. Neary: Plus de un million de Canadiens ont combattu pendant la Seconde Guerre mondiale. Le programme, ambitieux, avait été conçu pour aider les soldats démobilisés à se trouver du travail et il a été couronné de succès. Mais il a disparu et le ministère des Anciens combattants est devenu plus petit. Il ne s'occupait alors que des soldats démobilisés qui ne pouvaient être réinsérés et des familles des soldats ayant trouvé la mort pendant la Seconde Guerre mondiale. Le ministère perdait de son importance.

Le programme a été maintenu pour les anciens combattants de la guerre de Corée parce que, peu de temps après la Seconde Guerre mondiale, nous avons combattu dans la guerre de Corée. Plus de 27 000 Canadiens ont été envoyés en Corée, dont un grand nombre ont trouvé la mort. Le programme a donc été maintenu pendant quelque temps encore.

À l'époque de la Seconde Guerre mondiale, les artisans du programme n'auraient pu prévoir la guerre froide. Ils ne pouvaient pas savoir que les besoins se feraient toujours sentir. Et c'est exactement ce qui s'est passé surtout dans les années 90, époque à laquelle le nombre de déploiements des Forces canadiennes s'est multiplié. En plus, les Forces canadiennes étaient plus petites. Il est évident qu'un tel programme est à nouveau nécessaire.

On ne devrait pas reprendre ce qui existait dans les années 40, mais les besoins sont les mêmes et il faut mettre en place des programmes de réinsertion qui répondent à ces besoins.

Le ministère des Anciens combattants a suivi la génération de la Seconde Guerre mondiale presque systématiquement après les efforts de réinsertion, et c'est ce qu'il convenait de faire. Ce suivi a été bien fait. De merveilleux programmes ont été conçus pour les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. C'est en 1980 que le programme principal, à savoir le Programme pour l'autonomie des anciens combattants a vu le jour.

Ce ministère a retrouvé une clientèle plus jeune. Elle n'est pas aussi nombreuse que celle que nous avons connue à la fin de la Seconde Guerre mondiale — et vous avez eu raison de citer ces chiffres — mais elle demeure considérable. Le ministère continuera de jouer un rôle auprès de ces gens. Nous avons besoin de programmes comme ceux que nous avions à la fin de la Seconde Guerre mondiale mais qui sont adoptés au XXI^e siècle.

Le ministère a créé un groupe de travail sur la modernisation des services et des programmes qui met en oeuvre les principes que j'ai énoncés ici aujourd'hui, et il s'emploie, comme on l'a annoncé hier, à définir une nouvelle charte des anciens combattants qui va faciliter le retour à vie civile selon les besoins de notre époque.

Senator Banks: I am glad you said it will do that job because members of this committee have been looking forward to this for a long time.

Talk for a moment, if you would, about how confident you are that the five process recommendations and the six specific recommendations that you made will be in this program when we finally see it. Are you comfortable with your input level? Are you convinced that it will be what it needs to be?

Mr. Neary: I am an optimist about what has happened in Canada recently in this regard, personally optimistic. The government put a lot of money into what is called the "Quality of Life Initiative" in the Canadian Forces. That is an important initiative. It has changed the conditions of service in the Canadian Forces. It was an admirable investment, I believe.

Senator Banks: Is it keeping up?

Mr. Neary: I think it is. I think a good job is being done. This is the next logical policy step. It must be carried forward now into Veterans Affairs Canada. There are many positive signs in that regard. Veterans Affairs Canada and the Department of National Defence have exchanged liaison officers. For a number of years now, they have had a joint steering committee. They are working effectively together, and I have seen evidence of that. This is a good news story in our country, and one that deserves to be heard.

The plans announced yesterday are, so far, ideas, of course, but a lot of work is being done, and I hope that the principles that we brought here today will be available to you and that you will look at them when those plans come forward. You can judge for yourselves whether the plans realize the objectives that I mentioned. We will be doing that as well and crucially, the program will be worked out in cooperation with the traditional partners of the Government of Canada in the making of veterans' policy, namely, our veterans' organizations.

Senator Banks: In respect of post-traumatic stress disorder, PTSD, and the pain that you referred to that is, according to your numbers, experienced by 83 per cent of ex-service personnel, I do not remember those numbers in the late forties and early fifties. I do not know whether we diagnose or recognize conditions better now, but we have heard people tell us, senior officers, that they do not believe that PTSD and that kind of pain problem exists to the extent that the establishment now thinks that it does. Are these just old sweats remembering the old days? Has something changed? Are we just better at recognizing the problem or what?

Mr. Neary: Of course, we are 50 or 60 years on from World War II and we do have new knowledge. I think we are very progressive in Canada in our attitudes on this matter.

Le sénateur Banks: Je suis heureux de vous l'entendre dire parce que les membres de notre comité attendent cela depuis fort longtemps.

Auriez-vous maintenant l'obligeance de nous dire si les cinq recommandations relatives au processus et les six recommandations précises que vous avez faites seront incorporées dans ce programme lorsqu'il verra enfin le jour. Avez-vous le sentiment d'avoir été écoutés? Êtes-vous convaincus que ce programme sera à la hauteur?

M. Neary: Ce qui s'est fait au Canada récemment à cet égard me donne lieu d'être optimiste, personnellement. Le gouvernement a injecté beaucoup d'argent dans ce qu'on appelle l'Initiative sur la qualité de la vie dans les Forces canadiennes. C'est une initiative importante qui a modifié les conditions du service dans les Forces canadiennes. C'est à mon avis un investissement admirable.

Le sénateur Banks: Est-ce que l'intendance suit?

M. Neary: Je crois que oui. Je crois qu'on fait un beau travail. Nous en sommes à la prochaine étape logique de cette initiative. Elle doit maintenant être mise en oeuvre au sein d'Anciens Combattants Canada. De nombreux signes positifs pointent dans cette direction. Anciens Combattants Canada et le ministère de la Défense nationale ont échangé des agents de liaison. Il existe maintenant depuis plusieurs années un comité de direction mixte. Ce comité travaille bien, et j'en ai vu la preuve. C'est une bonne nouvelle pour notre pays qui mérite d'être propagée.

Les initiatives qui ont été annoncées hier ne sont pour le moment que des idées, bien sûr, mais on fait beaucoup de travail en ce sens, et j'espère que les principes que nous avons définis ici aujourd'hui vous seront communiqués en bonne et due forme et que vous pourrez en prendre connaissance lorsque ces plans seront mis de l'avant. Vous pourrez voir de vous-mêmes si les plans concrétisent les objectifs que j'ai mentionnés. Nous allons faire cela aussi et il est essentiel que ce programme soit mis en oeuvre en collaboration avec les partenaires traditionnels du gouvernement du Canada dans l'articulation de la politique relative aux anciens combattants, et je parle bien sûr de nos associations d'anciens combattants.

Le sénateur Banks: Au sujet du syndrome de stress post-traumatique, le SSPT, selon les chiffres que vous avez, ce sont 83 p. 100 des anciens militaires qui en souffrent, mais je ne me rappelle pas avoir vu de tels chiffres dans les années 40 et au début des années 50. J'ignore si on diagnostique mieux ou si l'on reconnaît mieux les symptômes de ce syndrome aujourd'hui, mais des gens sont venus nous dire, des officiers supérieurs, qu'ils ne croient pas que le SSPT et ce genre de malaise ont atteint l'ampleur que leur prêtent aujourd'hui les milieux autorisés. S'agit-il ici de vieux grognards qui ont la nostalgie de la belle époque? Est-ce que quelque chose a changé? Ou sommes-nous alors simplement plus aptes à reconnaître ce problème aujourd'hui?

M. Neary: Bien sûr, 50 ou 60 ans se sont écoulés depuis la Seconde Guerre mondiale, et la connaissance a évolué. Je crois que nous sommes très progressistes au Canada dans nos attitudes face à ce phénomène.

We have taken some important policy and program steps. I believe this time in Canadian history will be remembered for those steps. I am most supportive of what the Canadian Forces have done in this regard, and I am equally supportive of what the Department of Veterans Affairs is setting out to do in cooperation with the Canadian Forces.

I did not mention, of course, the wonderful centre that those two departments run in Ottawa for disabled and retired members of the forces. It is a wonderful initiative, the kind of initiative that we now have the opportunity to build on in Canada in order to have a program that we will be as proud of as people were in the 1940s of the original Veterans Charter. We have a great opportunity here. It is an opportunity that all Canadians across the country, I believe, should welcome; and it should be welcomed across party lines. I think it will be.

Senator Banks: You will find that there are no party lines in this committee.

The Chairman: Just lines of support.

Mr. Neary I heard you say that the advisory council that you chair will be following with interest the proposed legislation that, presumably, will be introduced in the fall to give voice and action to the announcement of yesterday. Does the advisory council have a specific mandate, another task, it is undertaking at this time?

Mr. Neary: No, we offer advice to Veterans Affairs Canada based on our professional knowledge with regard to programs for Canadian Forces veterans and their families. "Their families," is a very important phrase because the family situation in the country has changed so much and the program worked out in 2004 in family terms must be quite different from the arrangements that were made at the end of World War II. We have members of our council who have expertise in the family area; and we have members of council who are knowledgeable about PTSD and about disability issues. We are there to offer professional advice.

The veterans associations, of course, as I said in my remarks, are the critical partners of the Government of Canada in the making of policy.

Senator Atkins: I think your organization deserves a great deal of credit for the work it is doing.

Why is it that we always have to try to reinvent the wheel? The book is the evidence.

One of my particular interests is education. I often refer to the veterans rehabilitation program after World War II. It was an incredible program for educating service personnel who were discharged. It gave them a way to re-enter the economy by upgrading their education.

Mr. Neary: Of course.

Nous avons pris des initiatives importantes dans le cadre de nos politiques et programmes. Je crois que ces initiatives feront qu'on se souviendra de cette époque dans l'histoire canadienne. Je suis entièrement acquis à ce que les Forces canadiennes ont fait à cet égard, et je suis également favorable à ce que compte faire le ministère des Anciens Combattants dans ce domaine en collaboration avec les Forces canadiennes.

Je n'ai pas mentionné, bien sûr, ce centre merveilleux que ces deux ministères gèrent à Ottawa pour les membres des Forces qui sont handicapés ou retraités. C'est une initiative merveilleuse, et c'est le genre d'initiative que nous sommes maintenant en mesure de mettre en oeuvre au Canada et qui nous donnera un programme dont nous serons fiers, tout comme nous étions fiers autrefois, dans les années 40, de la charte originale des anciens combattants. Nous tenons là une occasion formidable. Je crois que c'est une réalité à laquelle tous les Canadiens devraient applaudir; et tous les partis devraient s'en féliciter aussi. Je crois que ce sera le cas.

Le sénateur Banks: Vous allez constater que la partisanerie n'existe pas au sein de notre comité.

Le président: Seulement des expressions diverses de soutien.

Monsieur Neary, je vous ai entendu dire que le conseil consultatif que vous présidez va suivre avec intérêt l'évolution du projet de loi qui devrait être déposé à l'automne en vue de donner forme à l'annonce qui a été faite hier. Le conseil consultatif a-t-il un mandat précis, ou une autre tâche qu'il vient d'entreprendre?

M. Neary: Non, nous conseillons Anciens combattants Canada en fonction de notre connaissance professionnelle des programmes s'adressant aux anciens combattants des Forces canadiennes et à leurs familles. Je souligne «leurs familles» étant donné que la situation de la famille dans notre pays a tellement évolué, et le programme qui a été conçu en 2004 doit nécessairement être très différent de celui que nous avions à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Certains membres de notre conseil sont des spécialistes de la famille; et nous avons aussi des membres qui sont des experts du SSPT et autres questions liées aux déficiences. C'est une aide professionnelle que nous offrons.

Les associations d'anciens combattants, bien sûr, comme je l'ai dit dans mon allocution d'ouverture, sont des partenaires essentiels du gouvernement du Canada dans l'articulation de la politique.

Le sénateur Atkins: Je crois que le conseil mérite des félicitations pour le travail qu'il fait.

Mais pourquoi se croit-on toujours obligé de redécouvrir la roue? Ce livre en est la preuve.

Je m'intéresse particulièrement à l'éducation. Je cite souvent le programme de réadaptation des anciens combattants qui a vu le jour après la Seconde Guerre mondiale. C'était un programme formidable qui visait à scolariser les militaires libérés. Étant mieux scolarisés, ils étaient plus aptes à réintégrer l'économie.

M. Neary: Bien sûr.

Senator Atkins: Is it possible, in view of the fact that the statistics show that a lot of the people who serve in the military get their discharge in their late thirties or early forties, to incorporate that kind of program again?

Mr. Neary: There are many opportunities for those who are discharged. The Department of Veterans Affairs brings to this its unique talent, and that is case management. It will be able to help veterans of the Canadian Forces take advantage of all the programs that exist within the Government of Canada, and it will create new programs for them.

Walter Woods, the first deputy minister of the Department of Veterans Affairs, was the man who largely invented and ran the World War II program. He published a book about his experiences called, *Rehabilitation (a Combined Operation)*. What he meant by that was the Department of Veterans Affairs was not created to run all programs for veterans. It was not that kind of department. It would have some programs but it would be a coordinating agent on behalf of veterans within the Government of Canada and bring together the services of government, federal and provincial, and the services of other groups in the country, on behalf of veterans. That coordinating role is still there. It is a very important role, and part of it will be helping veterans to find educational opportunities.

There are already re-establishment programs within the Canadian Forces. The Canadian Forces have been very active in this regard and have a very fine record. What the Department of Veterans Affairs will bring to the table, I believe, is cooperation with the Department of National Defence in case management opportunities that do not now exist. It will be accountable for outcomes. It will have a long-term interest in the veteran.

The Government of Canada did not create one department to do this, it created two: The Department of National Defence and the Department of Veterans Affairs. Veterans Affairs, by the way, will be celebrating its sixtieth anniversary this year. That department that has brought enormous benefits to thousands of Canadians over the years and it has a great opportunity to do that again. We have an opportunity as a country, I believe, in relation to the urgent needs of these veterans, and education will certainly be part of this story.

Senator Atkins: I am curious to know, of those who get a discharge in their late thirties or early forties, how many of them go into the reserves? Do you have any statistics on that?

Mr. Neary: I cannot give you an answer to that question, but it could certainly be found out for you.

Senator Atkins: I would think that would be an opportunity for veterans, unless you have some insight into the fact that most veterans do not want to carry on with military involvement.

Le sénateur Atkins: Étant donné le fait que, d'après les statistiques, bon nombre de militaires sont libérés vers la fin de la trentaine ou au début de la quarantaine, est-il possible de restaurer ce genre de programme?

M. Neary: De nombreuses possibilités s'offrent aux militaires libérés. Le ministère des Anciens Combattants fait intervenir ici sa compétence particulière, à savoir, la gestion de cas. Il sera bientôt en mesure d'aider les anciens combattants des Forces canadiennes à tirer parti de tous les programmes qui existent au sein du gouvernement du Canada, et il créera de nouveaux programmes à leur intention.

Walter Wood, le premier sous-ministre des Anciens Combattants, fut le principal auteur et le premier gestionnaire du programme né après la Seconde Guerre mondiale. Son expérience lui a inspiré un livre intitulé *Rehabilitation (a Combined Operation)*. Ce qu'il voulait dire par là, c'est que le ministère des Anciens Combattants n'a pas été fondé pour gérer tous les programmes s'adressant aux anciens combattants. Ce ministère n'a pas été conçu pour cela. Il doit offrir certains programmes mais il est surtout un agent de coordination pour les anciens combattants au sein du gouvernement du Canada, et il doit combiner les services des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les services d'autres instances du pays, pour le compte des anciens combattants. Ce rôle de coordination demeure. C'est un rôle très important, et il consiste en partie à aider les anciens combattants à améliorer leur scolarité.

Il existe déjà des programmes de retour à la vie civile au sein des Forces canadiennes. Celles-ci ont été très dynamiques à cet égard et présentent d'excellents états de service. La contribution du ministère des Anciens Combattants résidera à mon avis, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, dans le système de gestion de cas qui fait défaut en ce moment. Il devra rendre compte de ses résultats. Il devra voir aux intérêts à long terme de l'ancien combattant.

Le gouvernement n'a pas créé un seul ministère pour le faire, il en a créé deux: le ministère de la Défense nationale et le ministère des Anciens combattants. À propos, ce dernier fête cette année son soixantième anniversaire. Il a apporté d'énormes avantages à des milliers de Canadiens au fil des ans et il est remarquablement placé pour continuer à le faire. Notre pays a l'occasion de répondre aux besoins urgents de ces anciens combattants, et l'éducation sera certainement un aspect de cette équation.

Le sénateur Atkins: J'aimerais savoir combien des militaires libérés à la fin de la trentaine ou au début de la quarantaine deviennent membres des réserves. Vous avez des statistiques là-dessus?

M. Neary: Je n'ai pas la réponse ici, mais je peux certainement la trouver.

Le sénateur Atkins: J'imagine que c'est un débouché pour les anciens combattants, à moins que vous ayez des informations montrant que la majorité des anciens combattants ne veulent plus participer à la vie militaire.

Mr. Neary: It is important to understand today, as I know you do, that reservists have come to play a very important part in our military operations. It needs to be well understood across this country that members of the reserves play a very vital role in the missions that we send abroad. We want this modern, renewed Veterans Charter to bring benefits to reservists.

Senator Atkins: That is my next question: Are they being treated fairly?

Mr. Neary: Again, we are in a period in Canada, since the SCONDVA report and the quality of life initiative, where progressive changes are being made in the country. They are not yet complete. Reservists have been part of that. As I said in my presentation, we are not finished. The next logical policy step is to bring the philosophy and the thinking that lies behind the quality of life initiative into the realm of Veterans Affairs. If we do that, we will honour all veterans, including reservists.

Senator Atkins: Do you think they should be treated equally?

Mr. Neary: Their service should be honoured appropriately, absolutely. As a country, we did a very important thing in 2001 that deserves much more attention than it has received in Canada. That is, we extended the status of "veteran" to every former member of the Canadian Forces who had reached trained status. We had not done that before. Extending that status to that group was a very important development in our country. It is amazing that we did not do it before. It is astonishing that we did not do it, actually.

However, we have done it and now we have to say what that status means. The activities of our council, the project of a modern-day Veterans Charter, is about that.

Senator Atkins: About six years ago, the Veterans Affairs Committee, which was chaired at that time by Senator Phillips, produced a report entitled, "Raising the Bar: Creating a New Standard in Veterans Health Care." How far have we advanced in terms of your recommendations vis-à-vis what that report was suggesting at that time?

Mr. Neary: We have achieved much in Canada, especially since the SCONDVA report. Veterans Affairs Canada did a very searching review of veterans' care needs. It had three phases. The first two phases looked at veterans who were community dwelling and in long-term institutions. The third phase, which was completed in 2000, looked at the needs of Canadian Forces veterans. It was a searching inquiry that has led to many productive changes. The announcement yesterday is a culmination of that process.

M. Neary: Il est important de comprendre que de nos jours, comme vous le savez, les réservistes jouent un rôle très important dans les opérations militaires. Il faut bien comprendre qu'au Canada les membres de la réserve jouent un rôle essentiel dans le cadre de nos missions à l'étranger. Nous avons besoin de cette charte des anciens combattants moderne et renouvelée pour apporter des avantages aux réservistes.

Le sénateur Atkins: C'était ma question suivante: sont-ils traités correctement?

M. Neary: Encore une fois, depuis le rapport du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants et l'initiative sur la qualité de vie, nous sommes dans une période d'évolution positive au Canada. Les changements ne sont pas encore complètement réalisés. Les réservistes y ont participé. Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous n'avons pas terminé. La prochaine étape stratégique logique sera de transposer au domaine des anciens combattants la philosophie et la réflexion qui sous-tendent l'initiative sur la qualité de la vie. Si nous le faisons, nous ferons honneur à tous les anciens combattants, y compris les réservistes.

Le sénateur Atkins: Vous pensez qu'ils devraient être traités de la même façon?

M. Neary: C'est un service qui devrait être traité correctement, tout à fait. Notre pays a pris en 2001 une initiative qui aurait mérité beaucoup plus d'attention qu'elle n'en a reçue. Nous avons étendu le statut d'«ancien combattant» à tous les anciens membres des Forces canadiennes qui avaient eu un entraînement. Nous ne le faisons pas auparavant. L'octroi de ce statut à ce groupe a été un progrès très important pour notre pays. Il est stupéfiant que nous ne l'ayons pas fait avant. C'est étonnant que nous ne l'ayons pas fait, tout simplement.

Enfin, c'est fait maintenant et il faut expliquer ce que signifie ce statut. C'est à cela que sert notre conseil, le projet de charte moderne des anciens combattants.

Le sénateur Atkins: Il y a environ six ans, le Comité des affaires des anciens combattants, présidé à l'époque par le sénateur Phillips, a publié un rapport intitulé: «Relever la barre: De nouvelles normes de soins dans santé pour les anciens combattants». Où en est-on de la mise en oeuvre de vos recommandations dans la foulée de ce rapport?

M. Neary: Nous avons accompli beaucoup de choses au Canada, surtout depuis le rapport du CPDNAC. Anciens combattants Canada a fait une étude très poussée sur les besoins des anciens combattants en matière de soins. Cet examen comportait trois phases. Dans les deux premières, on s'est penché sur la situation des anciens combattants qui vivaient dans des logements communautaires et des établissements de soins de longue durée. La troisième phase, qui a été terminée en 2000, était axée sur les besoins des anciens combattants des Forces canadiennes. Cette enquête très poussée a débouché sur de nombreux changements productifs. La déclaration d'hier est le point culminant de ce processus.

We have made much progress recently in Canada. We should feel good about that progress, but we should not be complacent. We still have much work to do. In particular, we must bring this philosophy forward into the realm of Veterans Affairs and build this modern-day Veterans Charter.

Senator Atkins: The announcement yesterday is very encouraging, but it is just an announcement. How do we ensure that the government follows through on it?

Mr. Neary: The announcement is backed up by the work of the Service and Program Modernization Task Force, which has been working since last September. It is a very busy and creative group. Its work will be the basis of the changes in regulations and legislation. These things will come before you and the House of Commons. They will be available to veterans' organizations. There will be a lot of input.

Taking the first step is very important, I believe. The first step is always an important step. Canadians have been made aware of the need to do this. In that regard, yesterday's step is very important.

How we now proceed to work it out will evolve. My purpose here today is partly to help you, I hope, have some notions and principles from us that you will be able to have at hand when those regulations come before you.

Senator Atkins: At this moment, we are aiming towards the celebration of the 60th anniversary in Normandy. It is raising the profile of veterans and the legions.

As a communications strategy, what suggestions do you think should be implemented down the road, beyond these celebrations?

Mr. Neary: It is an important anniversary for our country. It will be celebrated. The heroes of that war, who campaigned in Normandy and Italy, came back to Canada and benefited from the programs that are described in the book that Senator Meighen passed around. They produced an amazing generation of Canadians.

Tom Brokaw, who is an anchor on NBC, recently wrote a book entitled, *The Greatest Generation*. Someone else in the United States wrote a book called *When Dreams Came True*, which is about the GI bill of rights.

In the 1940s in Canada, we thought we had something better than that. We believed, and I believe we were correct, that we were world leaders, that we had the best program. Now we have the need and the opportunity to renew that. The message for this subject today from these celebrations is that veterans came back and they built, in cooperation with the Government of Canada, and through their own veterans organizations, a better Canada — the kind of Canada that we came to live in and benefit from. I think that is there again in front of us.

It is a big item in the national agenda for this country. It is something we have to do. It is not on the scale of the 1940s, where we had more than 1 million people in uniform. However, by 2013,

Nous avons beaucoup avancé récemment au Canada. Nous pouvons nous en féliciter, mais il ne faut pas nous reposer sur nos lauriers. Il reste encore beaucoup à faire. En particulier, il faut faire progresser cette philosophie au niveau des affaires des anciens combattants et mettre sur pied cette charte moderne des anciens combattants.

Le sénateur Atkins: L'annonce d'hier est très encourageante, mais ce n'est qu'une annonce. Comment être sûr que le gouvernement va la concrétiser?

M. Neary: À l'appui de cette annonce, il y a le travail accompli depuis septembre par le Groupe de travail sur la modernisation des services et des programmes. C'est un groupe très actif et créatif. C'est sur son travail que s'appuieront les modifications apportées à la réglementation et à la loi. Tout cela vous sera soumis ainsi qu'à la Chambre des communes. Ces travaux seront aussi à la disposition des organisations d'anciens combattants. Il y aura énormément de suggestions.

Je crois qu'il est très important d'accomplir le premier pas. Le premier pas est toujours très important. Les Canadiens sont conscients de la nécessité de cette entreprise. À cet égard, l'étape d'hier est très importante.

La concrétisation de tout cela se fera de façon évolutive. Je suis ici en partie pour vous suggérer quelques notions et principes qui pourront vous être utiles lorsque vous examinerez cette réglementation.

Le sénateur Atkins: Pour l'instant, nous avons les yeux fixés sur les cérémonies du 60^e anniversaire en Normandie. C'est bon pour l'image des anciens combattants et des légions.

Quelles sont vos suggestions pour la stratégie de communication à l'avenir, après ces cérémonies?

M. Neary: C'est un anniversaire important pour notre pays. Il va y avoir des cérémonies. Les héros de cette guerre, qui ont fait campagne en Normandie et en Italie, sont revenus au Canada et ont bénéficié des programmes décrits dans l'ouvrage que le sénateur Meighen a fait circuler. Ils ont produit une génération fantastique de Canadiens.

Tom Brokaw, présentateur à NBC, a récemment écrit un ouvrage intitulé *The Greatest Generation*. Quelqu'un d'autre aux États-Unis a écrit un livre intitulé *When Dreams Came True*, à propos de la déclaration des droits des GI.

Dans les années 40 au Canada, nous pensions avoir quelque chose de meilleur. Nous pensions, à juste titre je crois, que nous étions des leaders mondiaux, que nous avions le meilleur programme. Nous avons maintenant l'occasion et le devoir de renouveler tout cela. Le message à retirer de ces cérémonies commémoratives aujourd'hui, c'est que ces anciens combattants sont revenus construire, avec le gouvernement du Canada, et à travers leurs propres organisations d'anciens combattants, un Canada meilleur — le Canada dans lequel nous avons vécu et dont nous avons profité. Voilà ce que nous avons sous les yeux.

C'est un élément important du programme national de notre pays. C'est quelque chose que nous devons faire. L'échelle n'est pas la même que dans les années 40, où plus d'un million de nos

the number of Canadian Forces veterans who will be clients of Veterans Affairs Canada will climb to something like 58,000. We are talking about a large number of Canadians and we are talking about Canadians who have given special service to this country:

Senator Atkins: When members of the military were discharged in World War II and in Korea, their medical records were somewhat incomplete. In many cases, that was because these veterans just wanted to get out.

Are you satisfied today that the medical records of military personnel being discharged are more complete?

Mr. Neary: I am not an expert on record keeping, but I would hope that, in this age of the computer, records are improving. I can tell you the following, though. One of the initiatives between DND and VAC is a transition program that Veterans Affairs officials have established on bases across the country. They are working with National Defence officials. Their first step was a pilot transition program. They have now made it into a full-fledged program. They are working towards a transition interview with everyone who leaves the Canadian Forces.

This will be an important tool in the administration of the modern-day Veterans Charter that we are talking about here today. Again, we always have work to do on this. We are not there. However, I see very positive evidence in Canada, both from the National Defence side and from the Veterans Affairs side, which I know more about.

Senator Atkins: That is encouraging. However, over the past few years, this committee has heard about military personnel who, at the time of discharge, have felt physically fine but, who down the road, have been faced with disability problems and have had difficulty making claims.

Mr. Neary: It is an interesting and good point. In the case of our World War II program, which is described in the booklet, we did something very sensible in Canada. We did not tell people who came out of the forces that they had to make up their minds right away about what they were going to do. In times of big transition, many individuals are not necessarily in a position to make final decisions.

There were generous time limits in the original Veterans Charter. In the case of the re-establishment credit, which was one of the main forms of assistance given to World War II veterans, they had up to 10 years after leaving the forces to apply for that. We need to be generous in that regard again.

The case-management skills of Veterans Affairs Canada need to be brought to bear on this very important matter. I entirely agree with you on that. In the case of people who are in difficult circumstances, medically released people who have family crises on their hands, who are having to make big decisions and having to find their way through complex networks of programs, time is

compatriotes portaient l'uniforme. Toutefois, d'ici à 2013, le nombre d'anciens combattants des Forces canadiennes qui seront des clients d'Anciens combattants Canada passera à 58 000 environ. C'est beaucoup de Canadiens, et ce sont des Canadiens qui ont rendu un service spécial à notre pays.

Le sénateur Atkins: Quand des soldats ont été libérés lors de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, leurs dossiers médicaux étaient incomplets. Bien souvent, c'était parce que ces anciens combattants voulaient simplement partir.

Estimez-vous qu'aujourd'hui les dossiers médicaux des soldats qui sont libérés sont plus complets?

M. Neary: Je ne suis pas un expert en dossiers, mais j'espère qu'en cette ère de l'informatique, la tenue des dossiers s'est améliorée. Je peux vous dire ceci. L'une des initiatives prises par le MDN et ACC a été un programme de transition mis sur pied par les autorités d'Anciens combattants dans les bases de tout le pays. Ces autorités travaillent en collaboration avec celles de la Défense nationale. La première étape a été un programme pilote de transition. C'est maintenant un programme à part entière. L'objectif est d'avoir une entrevue de transition avec toutes les personnes qui quittent les Forces canadiennes.

Ce sera un outil important dans l'administration de la charte contemporaine des anciens combattants dont nous parlons aujourd'hui. Encore une fois, il y a toujours du travail à faire et nous n'en sommes pas encore là, mais je constate des progrès très positifs au Canada, aussi bien du côté de la Défense nationale que des Affaires des anciens combattants, que je connais un peu plus.

Le sénateur Atkins: C'est encourageant. Toutefois, ces dernières années, notre comité a entendu parler de soldats qui, au moment de leur libération, se sentaient en bonne forme, mais qui ont eu par la suite des problèmes de handicap pour lesquels ils ont eu de la difficulté à présenter des demandes.

M. Neary: C'est une remarque fort pertinente. Dans le cas du programme pour la Seconde Guerre mondiale, dont nous parlons dans la brochure, nous avons fait quelque chose de très raisonnable au Canada. Nous n'avons pas dit aux gens qui quittaient l'armée qu'ils devaient se décider tout de suite sur ce qu'ils allaient faire. En période de grande transition, beaucoup de gens ne sont pas nécessairement en mesure de prendre des décisions définitives.

Il y avait des délais très généreux dans la charte initiale des anciens combattants. Dans le cas du crédit de réinstallation qui était l'une des principales formes d'aide offertes aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, ils avaient jusqu'à 10 ans après leur départ de l'armée pour présenter la demande. Nous devons être généreux de nouveau à cet égard.

Il faut exploiter les compétences d'Anciens combattants Canada en matière de gestion des cas dans ce dossier très important. Je suis entièrement d'accord avec vous là-dessus. Dans le cas des personnes qui sont en difficulté, des personnes libérées pour raisons médicales qui ont des problèmes familiaux, qui ont des décisions importantes à prendre et qui sont un peu perdues

very important. I personally will be looking for generosity in that regard in this program.

Senator Forrestall: I have a broad general question and then a question on a specific niche — and it may be covered in the work you have been doing leading up to this. I have not seen it in writing, although I have had a number of conversations with people in the office at Charlottetown, going back to the days when I sat on the pensions appeal board.

I know personally and very well one of Canada's leading military persons. I watched him mature in the service, accept increasing responsibility and rise to the top. After serving for over 30 years, he is in now in the hospital and has Alzheimer's disease. In the course of his career, he did virtually everything. He visited theatres of war the day before and the day after actions began, serving elsewhere in between. In his entire career, he never served in a war zone. The one thing he wanted, before he lost the capability to communicate, was to be with his military friends in a military hospital, and he is denied that. We are fortunate in Halifax to have retained an excellent wing. He is not allowed there.

This man took ships to Korea; he participated in the blockade of Cuba at a critical time. It was not a war zone — but he is a veteran in every sense.

Why should that man and his family not have the benefit of access to a military hospital for him? I have used one individual as an example, but there are many in the same situation.

Mr. Neary: I welcome your words, and I wish this veteran and his family every success in life. However, I cannot comment on this case because I do not know the specifics and ours is not a body that deals in particular cases.

Veterans Affairs Canada has also established another council that senators may be interested in knowing about, the Gerontological Advisory Council. The review of veterans' care needs had three phases. Two were devoted to veterans of World War I, World War II and Korea, which are aging populations, and the third phase was devoted to Canadian Forces. As a result of the findings of the first two phases of that review, Veterans Affairs Canada established the Gerontological Advisory Council, and they established this council as a result of phase three.

I believe that issue would be more appropriately considered by our colleagues on the other council.

Senator Forrestall: I appreciate that it is a requirement for eligibility that one has served in an actual war zone, and the mentality of that requirement is what concerns you and others. I hope we can address that.

More generally, are the questions of housing and hygienic issues contemplated in the review that will be undertaken, in the hopes of improving matters?

dans tout un réseau complexe de programmes, le temps est très important. J'ai l'intention personnellement de veiller à ce que le programme soit généreux à cet égard.

Le sénateur Forrestall: J'ai une question d'ordre très général et une autre question sur un créneau bien précis — et c'est peut-être quelque chose que vous avez déjà couvert dans vos travaux préparatoires. Je ne l'ai pas vu par écrit, mais j'en ai beaucoup parlé avec des gens du bureau à Charlottetown, à l'époque où je siégeais à la Commission d'appel des pensions.

Je connais très bien personnellement une des personnalités éminentes de l'armée canadienne. C'est quelqu'un que j'ai vu prendre de la stature en acceptant des responsabilités croissantes dans l'armée pour arriver jusqu'au sommet. Après plus de 30 ans de service, cet homme est maintenant à l'hôpital avec la maladie d'Alzheimer. Au cours de sa carrière, il a fait pratiquement tout. Il a été présent sur les théâtres de guerre avant et après les conflits, et il a servi ailleurs durant les intervalles. Durant toute sa carrière, il n'a jamais été en activité dans une zone de guerre. La seule chose qu'il aurait voulu, avant de perdre la capacité de communiquer, c'était d'être avec ses amis militaires dans un hôpital militaire, et on le lui refuse. Nous avons la chance d'avoir conservé une excellente aile à Halifax, mais il n'a pas le droit d'y être admis.

C'est un homme qui a emmené des navires en Corée, qui a participé au blocus de Cuba à une période critique. Ce n'était pas une zone de guerre, mais il est quand même un ancien combattant dans tous les sens du mot.

Pourquoi cet homme et sa famille ne pourraient-ils pas avoir accès à un hôpital militaire? Je ne cite que cet exemple, mais il y en a bien d'autres dans la même situation.

M. Neary: J'approuve ce que vous dites et j'adresse mes meilleurs souhaits de succès à cet ancien combattant et à sa famille. Toutefois, je ne peux pas me prononcer sur ce cas car j'ignore les détails et notre organisme ne s'occupe pas de cas particuliers.

Anciens combattants Canada a aussi créé un autre conseil qui pourrait intéresser les sénateurs, le Conseil consultatif de gérontologie. L'examen des besoins de soins des anciens combattants comporte trois phases. Deux ont été consacrées aux anciens combattants de la Première et de la Seconde guerre mondiale ainsi que de la Corée, c'est-à-dire des populations vieillissantes, et la troisième a été consacrée aux Forces canadiennes. À partir des constats des deux premières phases de cet examen, Anciens combattants Canada a créé le Conseil consultatif de gérontologie, et il a créé notre conseil à la suite de la phase trois.

Je pense que c'est une question qui relèverait plutôt de nos collègues de l'autre conseil.

Le sénateur Forrestall: Je comprends bien ce problème que vous avez avec cette exigence d'avoir servi dans une zone de guerre pour être admissible. J'espère que nous pourrions régler ce problème.

Sur un plan plus général, est-il question d'examiner les problèmes de logement et d'hygiène dans l'examen qui va être entrepris, pour améliorer la situation?

Mr. Neary: Yes, indeed. I hope the review and the program will be broad, because released persons — and I do not limit that to the medically released — need excellent case management, which will be available through Veterans Affairs Canada. They need to find their way through all the opportunities that exist for them within the programs of the Government of Canada. Veterans Affairs Canada will be in a position to mobilize more general resources across the country on behalf of former members of the Canadian Forces.

I hope we will have programs that cover many needs and which, above all, to come back to what Senator Meighen noted from the booklet at the beginning of our discussion here, will help Canadian Forces veterans lead full lives as Canadians. It is hard to imagine a better way to lead a full life as a Canadian than by having a job.

Senator Forrestall: That is true, but the reality is that there is a block to a man achieving what he wanted if what he wanted is to spend his remaining time among friends.

My last question arises directly from this. Has there been any consideration of a redefinition of the term “veteran?”

Mr. Neary: Yes, senator. We made that change in 2001. We extended the official designation of “veteran” to everyone who leaves the Canadian Forces who has reached trained status. We have a new generation of veterans. They were always veterans, in reality, but in 2001 the Government of Canada said that they are veterans. That was a wonderfully positive development.

As you will see mentioned in our report, one of the papers that was done for the review of veterans’ care needs within Veterans Affairs Canada was given a wonderfully creative title. It was entitled, “Sir, am I a veteran?” What a question for someone to have to ask. Finally, in 2001, we did the right thing. We said, yes, you are veterans. You have served the country and you are veterans. Rightly, we are addressing what that will mean in reality for the country. We have a great opportunity to do something creative and positive. There is much evidence that we are on the right track to that end.

Senator Forrestall: The Air Force is my niche. I am fully aware of what you are saying, which is why I was leading you to the point of suggesting that we must look at that area, now that we have universalized that definition. The elasticity and the qualifications are present.

For example, how many times have I been on my feet in the past 10 years? The Athabasca Pass — the headland — has now crossed into the war zone. Has the status of the crew changed? Do they have protection? More important, do their families know whether the crew have any protection?

We have been carrying around a great deal of junk mail and an assortment of kits; I hope that is on the table.

M. Neary: Tout à fait. J’espère que l’examen et le programme seront très vastes car les personnes libérées — et je ne me limite pas aux personnes libérées pour raisons médicales — doivent bénéficier d’une excellente gestion des cas, ce qui sera possible par le biais du ministère des Anciens combattants. Il faut qu’ils puissent s’y retrouver dans toutes les possibilités que leur offrent les programmes du gouvernement du Canada. Anciens combattants Canada pourra mobiliser plus de ressources dans tout le pays au profit des anciens membres des Forces canadiennes.

J’espère que nous aurons des programmes qui couvriront de nombreux besoins et qui, surtout, pour revenir à ce que le sénateur Meighen faisait remarquer dans la brochure au début de notre entretien, aideront les anciens combattants des Forces canadiennes à vivre pleinement leur existence de Canadiens. Il est difficile d’imaginer mieux qu’un emploi pour mener une vie épanouie.

Le sénateur Forrestall: C’est vrai, mais il y a quand même cet obstacle pour un homme qui aurait voulu passer le restant de ses jours parmi ses amis.

Ma dernière question découle directement de cela. A-t-on envisagé de redéfinir l’expression «ancien combattant»?

M. Neary: Oui, sénateur. Nous avons fait ce changement en 2001. Le titre d’ancien combattant est décerné à quiconque quitte les Forces canadiennes en ayant reçu une instruction. Nous avons une nouvelle génération d’anciens combattants. Ces gens-là étaient vraiment déjà des anciens combattants, mais en 2001 le gouvernement du Canada leur a reconnu ce statut. C’est un progrès merveilleux.

Comme vous pouvez le voir dans notre rapport, l’un des documents rédigés à Anciens combattants Canada pour l’examen des besoins en soins des anciens combattants avait un titre merveilleusement inventif. Il s’intitulait: «Monsieur, suis-je un ancien combattant?» Quelle question! Finalement, en 2001, nous avons fait ce qu’il fallait faire. Nous avons dit: oui, vous êtes des anciens combattants. Vous avez servi votre pays et vous êtes des anciens combattants. Nous veillons maintenant à établir ce que cela va signifier concrètement pour notre pays. Nous avons l’occasion de faire quelque chose de créatif et de positif. Tout indique que nous sommes sur la bonne voie.

Le sénateur Forrestall: Mon créneau, c’est l’armée de l’air. Je suis bien au courant de ce que vous dites, et c’est pour cela que je voulais vous faire dire que nous devons nous pencher sur ce domaine maintenant que nous avons universalisé la définition. Nous avons la souplesse et les qualifications maintenant.

Par exemple, combien de fois me suis-je levé depuis 10 ans? En franchissant le groupe d’Headland, l’Athabasca est passé en zone de guerre. Le statut de l’équipage a-t-il changé? Sont-ils protégés? Et surtout, leurs familles savent-elles si l’équipage est protégé?

Nous avons eu énormément de courriels et tout un éventail de troussees; j’espère que tout cela est sur la table.

Senator Atkins: In your presentation, Mr. Neary, you said that we need to make the system simpler. Could you expand on that comment?

Mr. Neary: Yes. I think that all Canadians can relate to that because we live in a complex world. We all live inside a series of complex government programs, and we all know what it is to navigate our way through programs and opportunities. In the case of Canadian Forces veterans, we are talking about people who often have to do that at difficult moments in their lives. "Simple" means coordinating, providing case management, providing help and being generous with time. That is what I think "simple" means.

I see progress in that direction, but we have a way to go yet. I hope that that idea will be clear in the regulations and in the proposed legislation that comes forward.

Senator Atkins: In one of our reports, we suggested the same as you have suggested — that is, that there be a case manager.

Mr. Neary: Yes.

Senator Atkins: You are aware that this committee is in support of that.

Mr. Neary: Yes. It is crucial to success in this area.

Senator Banks: We have not seen first-hand the veterans demobilized at the end of the Second World War or Korea, but it seems to me that veterans these days are better trained, on average, than veterans who came out of the Second World War or even the Korean war. I was about to say excepting infantrymen, but even they, these days, are much more highly trained technologically than infantrymen were trained in the Second World War. Certainly, the personnel of the other services are better trained. It is complicated; even trades are learned now. Perhaps I am mistaken but usual trades are now learned at a much higher proportion in the services than was the case in the Second World War or the Korean War.

Does that have a mitigating effect on employment? I agree with Senator Atkins that the whole point of that book is made in the first sentence. When veterans leave the service, they have to be able to get a job. That would answer everything else.

Mr. Neary: The level of training required is extremely high. The Canadian Forces operates programs that provide education and training opportunities and that help members of the forces transfer their training into civilian lines of work. That is in place but more needs to be done. Some members leave the Canadian Forces without a high level of education, and we know that many have difficulty finding jobs. Often that has to do with the circumstances under which they leave the Canadian Forces.

The Canadian Forces has highly positive programs that need to be carried forward on behalf of those individuals through Veterans Affairs Canada. Going back to something I said earlier,

Le sénateur Atkins: Dans votre exposé, monsieur Neary, vous dites qu'il faut simplifier le système. Pourriez-vous développer cette idée?

M. Neary: Oui. Je pense que tous les Canadiens comprennent cela parce que nous vivons dans un monde complexe. Nous sommes entourés d'un ensemble complexe de programmes gouvernementaux et nous savons tous ce que c'est que de chercher son chemin parmi tous ces programmes et toutes ces ouvertures. Dans le cas des anciens combattants des Forces canadiennes, on parle de gens qui sont souvent amenés à le faire à des moments difficiles de leur existence. Simplifier, cela veut dire coordonner, faire de la gestion de cas, fournir de l'aide et offrir généreusement son temps. Voilà ce que j'entends par «simplifier».

Je constate un progrès dans cette direction, mais il reste encore du chemin à faire. J'espère que cette idée sera claire dans le règlement et dans le projet de loi qui vont être proposés.

Le sénateur Atkins: Dans un de nos rapports, nous avons suggéré la même chose que vous, c'est-à-dire d'avoir un gestionnaire de cas.

M. Neary: Oui.

Le sénateur Atkins: Vous savez que notre comité est favorable à cela.

M. Neary: Oui. C'est essentiel pour réussir dans ce domaine.

Le sénateur Banks: Nous n'avons pas rencontré directement les anciens combattants démobilisés à la fin de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre de Corée mais j'ai l'impression que de nos jours, les anciens combattants sont en moyenne mieux formés que ceux de la Seconde Guerre mondiale ou même de la guerre de Corée. J'allais dire: à l'exception de l'infanterie, mais même les fantassins ont une formation technologique beaucoup plus poussée aujourd'hui qu'à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. En tout cas, le personnel des autres services est mieux formé. C'est compliqué; on apprend maintenant de véritables métiers. Je me trompe peut-être, mais je crois qu'on apprend beaucoup plus de métiers qu'à l'époque de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre de Corée.

Est-ce que cela a un effet positif sur l'emploi? Je suis d'accord avec le sénateur Atkins quand il dit que tout est écrit dans la première phrase de ce livre. Quand les anciens combattants quittent l'armée, ils doivent pouvoir trouver un travail. C'est la réponse à tout.

M. Neary: Le niveau de formation requis est très élevé. Les Forces canadiennes ont des programmes d'éducation et de formation qui aident les membres des Forces à se recycler dans la vie civile. C'est quelque chose qui existe déjà mais il faut en faire plus. Certains militaires quittent les Forces canadiennes sans être suffisamment scolarisés et nous savons que beaucoup d'entre eux ont du mal à trouver un travail. Souvent, c'est lié aux circonstances dans lesquelles ils quittent les Forces canadiennes.

Les Forces canadiennes ont des programmes très positifs qu'il faut développer pour toutes ces personnes par le biais du ministère des Anciens combattants. Pour revenir à ce que je

we have taken good steps in Canada. Today, I am talking about the next logical and necessary step. When we take that step, we will have rebuilt the veterans program of the country.

Senator Banks: It does not affect the wisdom of what you are talking about, Dr. Neary, but there is a dichotomy. We have learned about a problem in the Canadian services whereby an electronics technician or a welder can obtain the training in the Canadian services and then discovers that he could make \$20,000 per year more in the private sector so he does not re-enlist. It is a two-way street.

Mr. Neary: Of course, it is.

The Chairman: Perhaps I could ask you one question, Mr. Neary, because you clearly have the interests of the Canadian Forces at heart. There was a program in place, which has been gone for a number of years now, that encouraged university students to join the Armed Forces, either the reserves or the regular forces — UNTD or COTC. What are your feelings about those programs in terms of the basic health of our Armed Forces?

Mr. Neary: My era included both of those programs, and I have friends who were in those organizations. These were impressive programs that afforded Canadian students opportunities to find employment during the summer and to meet other Canadian students across the country. Some of the COTC and UNTD people would go to Europe as well. Those programs were an important link between the Canadian Forces and Canadian universities, and they provided many opportunities for students. They helped to build us up as a country through the wonderful personal connections that were made through these programs.

I regret their demise. I teach in a university and it is wonderful these days to see the Canadian Forces making such a good showing on Canadian university campuses. It is too bad we do not have such programs today.

The Chairman: Your advisory council is to the Department of Veterans Affairs Canada.

Mr. Neary: Yes, that is correct.

The Chairman: You have underlined, as we have come to realize on this committee, the close working relationship between the Department of National Defence and the Department of Veterans Affairs. From your observation, what mark would you give the relationship — an A, B, C or F?

Mr. Neary: That really goes to my role as a professor. I would give it a very high mark. Personally, I find the interaction of officials between VAC and DND to be inspiring. They have exchanged liaison officers and, most important, they have formed a steering committee that is active and accomplishes many tasks. The program we are talking about can only work through the cooperation of those two departments. A long time ago, we said that we would have two units of government: a Department of National Defence and Veterans Affairs Canada. They have to work closely together, as they did in the making of the first

disais précédemment, nous avons bien progressé au Canada. Je parle aujourd'hui de la prochaine étape logique et nécessaire. Quand nous la franchirons, nous aurons reconstruit le programme des anciens combattants de notre pays.

Le sénateur Banks: Sans remettre en question la justesse de ce que vous dites, monsieur Neary, il y a une dichotomie. On nous a signalé un problème dans les services canadiens, à savoir qu'un technicien en électronique ou un soudeur peut être formé dans les Forces canadiennes et s'apercevoir ensuite qu'il peut gagner 20 000 \$ de plus par an dans le secteur privé s'il ne se rengage pas. Cela marche dans les deux sens.

M. Neary: Bien sûr.

Le président: Peut-être pourrais-je vous poser une question, monsieur Neary, car vous avez manifestement à cœur les intérêts des Forces canadiennes. Il y avait un programme, qui a disparu depuis pas mal d'années maintenant, qui encourageait les étudiants à se joindre aux forces armées, soit dans la réserve ou dans la force régulière — la Division universitaire d'instruction navale ou le Corps école d'officiers canadiens. Que pensez-vous de ces programmes en ce qui a trait à la santé de nos forces armées?

M. Neary: À l'époque, ces deux programmes existaient, et j'ai des amis qui faisaient partie de ces organisations. Ces programmes permettaient aux étudiants de se trouver un emploi d'été et de rencontrer des étudiants canadiens partout au pays. Certains participants allaient aussi en Europe. Ces programmes constituaient un lien important entre les Forces canadiennes et les universités du Canada et ouvraient de nombreuses portes aux étudiants. Ils nous aidaient à construire notre nation grâce aux contacts personnels extraordinaires qui se nouaient grâce à ces programmes.

Je regrette leur disparition. J'enseigne à l'université et je trouve merveilleux de voir l'excellente prestation des Forces canadiennes sur les campus des universités du Canada. Il est dommage que nous n'ayons plus ces programmes.

Le président: Votre conseil consultatif relève du ministère des Anciens combattants.

M. Neary: C'est exact.

Le président: Vous avez souligné, et nous avons pu le constater, qu'il existait une relation de travail étroite entre le ministère de la Défense nationale et le ministère des Anciens combattants. Quelle note donneriez-vous à cette relation? Un A, un B, un C ou un F?

M. Neary: Vous me renvoyez à mon rôle de professeur. Je lui donnerais une note très élevée. Personnellement, je trouve que l'interaction entre les responsables d'ACC et ceux du MDN est digne d'éloges. Ils ont échangé des officiers de liaison et surtout ils ont créé un comité directeur qui est actif et fait beaucoup de choses. Le programme dont nous parlons ne peut fonctionner que si ces deux ministères coopèrent. Il y a longtemps, nous avons dit que nous voulions avoir deux entités gouvernementales: un ministère de la Défense nationale et un ministère des Anciens combattants. Ils ont collaboré étroitement, comme ils l'ont fait

Veterans Charter. They are working closely together today in the making of this Veterans Charter. We are not there yet, but I am encouraged and optimistic.

The Chairman: Thank you; that is heartening to hear.

I wish to thank our witness, Dr. Peter Neary, for appearing before us today. We appreciate his taking the time to help us to understand the services provided to our veterans.

For our viewers, if you have any questions or comments, please visit our Web site by going to www.sen-sec.ca, where we post witness testimony and confirmed hearing schedules. You may also contact the Clerk of the Committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

The committee adjourned.

lors de la rédaction de la première charte des anciens combattants. Ils collaborent étroitement aujourd'hui à la réalisation de cette charte des anciens combattants. Nous n'en sommes pas là encore, mais je suis encouragé et optimiste.

Le président: Merci. Cela nous met du baume au coeur.

Je remercie notre témoin, M. Peter Neary, d'être venu nous rencontrer aujourd'hui. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de nous aider à comprendre les services que nous rendent nos anciens combattants.

Les téléspectateurs qui auraient des questions ou des commentaires sont invités à consulter notre site Web à l'adresse www.sen-sec.ca, où nous publions les témoignages et les horaires de nos audiences. Vous pouvez aussi contacter le greffier du comité en téléphonant au 1-800-267-7362 pour obtenir plus de renseignements ou de l'aide pour contacter les membres du comité.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESS

Veterans Affairs Canada — Canadian Forces Advisory Council:

Peter Neary, Chair.

TÉMOIN

*Conseil consultatif sur les forces canadiennes d'Anciens Combattants
Canada:*

Peter Neary, président.